

SEMAINE DU 2 MARS 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 09
24 PAGES

ZONE circulaires

DUMAIS
camilledumais.com

P. 13

Yamaha X-TR 700 2026 + chenille Camso



Modèles T4S et X4S

* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com



Ayez la bonne heure!

PROMOTION SPÉCIALE
1 SEUL PRIX

Pile **9,99\$** OU CHANGÉZ DE MONTRE

du 6 au 14 mars + de 600 montres en inventaire

Ce dimanche 8 mars, on change l'heure
Profitez-en!

Réparation sur place, estimation gratuite.

Michel Jean, propriétaire votre maître horloger et bijoutier



BIJOUTERIE JEAN

29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382
www.bijouteriejean.com



EN PAGE 2

La MRC s'est assez mouillée pour la piscine

Le MTQ veut protéger les routes côtières, p. 3

LG Cloutier de retour en force, p. 4



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

1 DEPUIS 10 ANS



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Pierre Bonenfant Inc
R.B.Q. 5698-9866-01

418 866-8670

estimation@constructionpierrebouenfant.com
constructionpierrebouenfant.com

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

MRC DE KAMOURASKA Pas un sou de plus pour la piscine

La MRC de Kamouraska refuse d'ajouter 560 000 \$ supplémentaires au montage financier de la piscine du Cégep de La Pocatière. Réunis en conseil, les maires ont adopté à l'unanimité une résolution confirmant que la contribution maximale demeure fixée à 1,2 million \$, soit 1,7 million \$ avec les intérêts sur 20 ans.



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

La demande additionnelle, transmise en janvier par le Cégep, visait à bonifier la participation de la MRC afin de combler l'écart financier du projet. La préfète Nancy Dubé ne remet pas en question l'importance de l'équipement. « On y croit au projet, on a avancé 1,2 million \$, mais là, le 560 000 \$ supplémentaire, on ne peut pas », tranche-t-elle, ajoutant qu'il est impossible d'en remettre.

« Le 1,2 M\$ déjà engagé sera financé par règlement d'emprunt sur 20 ans. Cela signifie que les contribuables du Kamouraska en assumeront le remboursement, intérêts inclus. Qui va payer? Les taxes des citoyens », rappelle-t-elle.

La simulation financière présentée lors de la conférence de presse montre qu'un emprunt de 1,2 M\$ sur 20 ans à 4 % représente un coût annuel d'environ 88 300 \$, réparti entre les municipalités selon un facteur combinant population, vitalité économique et distance.

« Dans un contexte où les municipalités doivent déjà entretenir arénas, quais, routes et infrastructures locales, il faut demeurer prudent. Les municipalités sont inquiètes de la capacité de payer de leurs

citoyens », dit-elle, évoquant également le sous-financement du transport collectif et d'autres équipements régionaux.

Des revenus éoliens encadrés

L'un des objectifs de la sortie publique était de corriger certaines perceptions entourant les revenus éoliens. La MRC est membre de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL), qui a distribué 6,7 M\$ à ses membres en 2025. Sur les 670 000 \$ reçus par la MRC, 70 % ont été versés aux municipalités, et 30 % — soit 201 000 \$ — ont été affectés au Fonds éolien.

« Depuis 2023, on entend que la MRC a des millions dans ses coffres à cause du fonds éolien. C'est ridicule », lance Nancy Dubé, qui rappelle que ces montants sont partagés entre 209 communautés, et que « ce n'est pas de l'argent discrétionnaire qu'on peut donner à gauche et à droite ».

La *Politique d'utilisation du Fonds éolien*, adoptée en 2017 et révisée en 2025, encadre strictement les usages possibles, notamment pour pallier le sous-financement gouvernemental, soutenir des projets régionaux, et entretenir les infrastructures détenues par la MRC.

Tension politique

La préfète affirme aussi que les déclarations publiques des députés Bernard Généreux et Mathieu Rivest ont ajouté de la pression dans le dossier. « Nous, on veut remettre les pendules à l'heure. Certaines interventions ont laissé entendre que la MRC disposait de sommes importantes facilement mobilisables. Ils disent que la MRC reçoit des millions de dollars. Oui, on reçoit des millions, mais on est 209 communautés à se les séparer. Ce qu'ils avancent est faux », soutient Nancy Dubé.

Sans fermer la porte, la MRC conditionne toute ouverture future à un engagement clair du gouvernement. « On est ouvert à revoir notre contribution si on a un prêt sans intérêt du gouvernement, amorti sur 20 ans, jusqu'à concurrence

de 1,76 M\$ », conclut-elle.

D'ici là, le message est sans équivoque. « Le 1,2 million \$ déjà engagé représente l'effort maximal consenti par la MRC. On est très fier de l'avoir mis. Il faudrait que les gens regardent ce qui a été fait », conclut Nancy Dubé.

Steve Gignac, le directeur général du Cégep de La Pocatière, prend acte de la décision de la MRC de Kamouraska. « Nous notons également l'ouverture de la MRC à réévaluer sa contribution de 1,2 M\$ déjà consentie, selon les modalités qu'elle a évoquées dans sa réponse. Notre proposition d'ajouter 560 000 \$ demeure sur la table. Nous poursuivons nos démarches, et le processus d'appel d'offres suit son cours. »



Le conseil des maires de la MRC de Kamouraska refuse d'ajouter 560 000 \$ supplémentaires au montage financier de la piscine. Photo : Courtoisie

Mathieu Rivest fier de son travail

Joint à l'Assemblée nationale à Québec alors qu'il siégeait en commission parlementaire, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a réagi aux déclarations de la MRC de Kamouraska. Il affirme ne pas vouloir entrer dans ce genre de discours.

MARC LAROUCHE

« Je fais un pas de recul, et je regarde où on était il y a un an et demi. Il n'y avait aucun partenaire dans le projet. La rénovation de la piscine stagnait. Aujourd'hui, dit-il, le portrait est tout autre. Avec les mois qu'on a vécus, c'est 1,2 million \$ de la MRC, 225 000 \$ d'autres contributions, 1,5 million \$ ramassé dans le milieu. On est dans un narratif complètement différent. »

Dans sa voix, il n'y a pas de volonté d'en découdre, mais une insistance sur le résultat. « On a sauvé collectivement la piscine de La Pocatière. » Le député met aussi en lumière la participation du gouvernement

du Québec. « Le gouvernement a investi 4,3 millions \$ en plus d'autres mesures. Moi, je suis très fier du travail que j'ai réalisé dans ce dossier-là, d'avoir mobilisé tout le monde autour de cette cause. »

Mathieu Rivest insiste : il ne se sent pas en confrontation avec la MRC. « Bernard Généreux et moi, on était mobilisés pour trouver des solutions. Toutes les solutions ont été mises sur la table, discutées, échangées. Loin de moi a été la volonté de pointer qui que ce soit », dit-il, reconnaissant que le chemin n'a pas été simple.

« Ça a démarré d'une façon un peu étrange, puis on s'est mis en marche, main

dans la main. J'ai accompagné le Cégep de la meilleure façon possible, j'étais à l'écoute du comité citoyen, j'ai ouvert les portes nécessaires. Je pense que moi et Bernard avons été des acteurs clés dans la réussite du dossier. »

Prêt sans intérêt?

Quant à la suggestion d'un prêt gouvernemental sans intérêt sur 20 ans évoquée par la MRC, il préfère ne pas s'avancer. « On n'est pas dans ce scénario-là actuellement. Ça avait déjà été analysé. Moi, je continue mon travail. Attendons de voir. » En ce qui a trait aux 590 000 \$ manquants, il prêche la patience. « Le Cégep est parti en appel d'offres parce qu'il a l'autorisation du Ministère pour aller voir le marché. Ça ne sert à rien de spéculer », commente-t-il, laissant entendre que le dossier pourrait évoluer. « S'ils vont en appel d'offres,

c'est qu'ils ont les reins assez solides avec le financement actuel pour sauver l'infrastructure. »

Au-delà des chiffres et des échanges musclés des dernières semaines, Mathieu Rivest souhaite tourner la page sur les frictions. « Ça a été compliqué. Ça a été ardu. Il y a eu des faussetés, des éléments erronés qui ont circulé, de part et d'autre. Mais aujourd'hui, moi, je salue le travail qu'on a réalisé. Nous avons réussi. Bravo au Cégep. Il y a eu un leadership assumé par des gens de notre communauté. Plus on va mettre la politique partisane de côté, plus on va pouvoir collectivement réussir des dossiers aussi importants que celui-là. La piscine n'est pas un champ de bataille politique, c'est une victoire collective. »

Le député fédéral Bernard Généreux n'a pas souhaité commenter.

Protéger les routes côtières face aux changements climatiques

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) lance un vaste programme décennal pour protéger ses infrastructures routières contre l'érosion et les aléas côtiers. Pour le Kamouraska, où des tronçons importants de l'autoroute 20 et de la route 132 longent directement le fleuve Saint-Laurent, l'enjeu est clair. Sans intervention, certaines portions seront irrémédiablement affectées par le recul des berges et la montée des eaux.

MARC LAROUCHE

L'étude d'impact déposée dans le cadre du processus environnemental vise l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Dans le secteur du Bas-Saint-Laurent, 23 sites pourraient faire l'objet d'interventions au cours des dix prochaines années. Sur ces sites, cinq seraient concernés par l'entretien d'ouvrages existants, et 18 par la construction de nouvelles mesures

d'adaptation. Une forte proportion de ces emplacements se situe en territoire agricole protégé.

Même si l'étude ne nomme pas chaque tronçon de façon détaillée, la carte des sites indique que dans la MRC de Kamouraska, des interventions seront probablement nécessaires à Kamouraska, La Pocatière, Saint-André-de-Kamouraska, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-

Germain-de-Kamouraska. Tous ces secteurs ont en commun une réalité géographique bien connue. La route 132, et par endroits l'autoroute 20, longent le fleuve et reposent parfois à proximité immédiate de talus fragilisés.

L'enjeu dépasse la simple réfection de chaussées. Il est question de protection de berges, d'ouvrages de stabilisation, possiblement de rehaussement de segments routiers ou d'autres mesures d'adaptation encore à déterminer. Pour le moment, rien n'est arrêté.

« Concernant les interventions qui seront réalisées ainsi que la teneur de ceux-ci, il est encore trop tôt à cette étape pour estimer la nature, les coûts et l'échéancier des travaux, puisque le choix final de l'intervention, pour chaque site, n'est pas encore effectué », explique Sophie Gaudreault, conseillère en communication et porte-parole de Transport Québec.

Québec reconnaît donc la vulnérabilité des infrastructures en bordure du fleuve, mais le détail des solutions reste à définir, site par site, à la suite du processus environnemental et des autorisations requises.

Tournée d'information du BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) lance maintenant la période d'information publique sur ce programme décennal. La population est invitée à quatre séances publiques d'information. Au Bas-Saint-Laurent, la séance se tiendra le 5 mars à Rimouski. Elle sera également diffusée en direct sur le site web et la page Facebook du BAPE. La période d'information publique se déroule du 4 mars au 7 avril. Les citoyens, groupes ou municipalités qui souhaitent qu'un examen public complet soit tenu ont jusqu'au 7 avril 2026 à 23 h 59 pour en faire la demande.

Comment demander la tenue d'un examen public

La période d'information publique qui accompagne l'étude d'impact sur l'environnement est plus qu'un simple moment pour poser des questions. C'est la seule fenêtre officielle durant laquelle une demande d'examen public peut être déposée auprès du ministre responsable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

MARC LAROUCHE

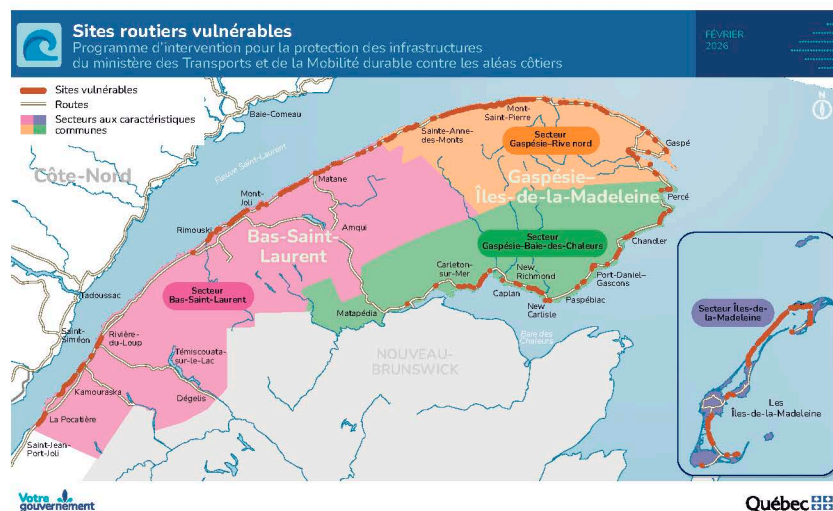
Pour qu'un examen public soit envisagé par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), une personne, un groupe, un organisme ou une municipalité doit adresser une demande au ministre avant la fin de cette période d'information de 30 jours. Une seule demande jugée recevable suffit pour que le ministre envisage de confier au BAPE un mandat d'audience publique, une consultation ciblée ou une médiation.

La demande doit être claire et ciblée, elle doit mentionner le titre du projet (ici, le Programme décennal d'adaptation aux aléas côtiers du ministère des Transports), les motifs qui justifient la demande d'un examen public, et l'intérêt du requérant pour le milieu touché. Par exemple la proximité d'une propriété, ou l'impact attendu sur les infrastructures locales.

Pour être jugée recevable, la demande doit être transmise par lettre ou par courriel au ministre responsable de

l'Environnement au plus tard le dernier jour de la période d'information publique à l'adresse : Cabinet du ministre, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7, ou par courriel au ministre@environnement.gouv.qc.ca.

Il est aussi important d'y inclure les coordonnées complètes du requérant (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel) afin que le ministère puisse effectuer un suivi adéquat. Une fois la demande reçue et jugée recevable, le ministre dispose de 20 jours suivant la fin de la période d'information publique pour demander au BAPE de formuler une recommandation quant au type de mandat approprié (audience publique classique, consultation ciblée ou médiation), en fonction des enjeux et de l'intérêt manifesté.



Selon la carte présentée, les routes côtières de quelques municipalités du Kamouraska sont ciblées par d'éventuels travaux. Carte : Transport Québec



L'érosion des berges peut causer des dommages aux infrastructures routières. Photo : Marc Larouche

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Journal Le Placoteux, coopérative de solidarité

Les membres de la Coopérative de solidarité du journal Le Placoteux (Association des Gens D'affaires de Saint-Pascal) sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

LE MARDI 17 MARS 2026, À 19 H
au bureau du journal soit au
409, rue Taché à Saint-Pascal.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments,

Louis Turbide
Directeur général

LG Cloutier relance complètement ses activités à L'Islet

Bonne nouvelle pour l'économie régionale, l'entreprise manufacturière LG Cloutier, située au 220, rue Léonard-Poitras à L'Islet, a récemment annoncé la reprise complète de ses activités, quelques mois seulement après avoir amorcé un plan de restructuration afin d'éviter la faillite.

JOSÉ D. SOUCY

En août 2025, le fabricant de pièces métalliques avait déposé une proposition à ses créanciers à la suite d'importantes difficultés financières provoquées par la baisse des commandes de son principal client, Lion Électrique. La situation avait entraîné des pertes financières plus qu'importantes.

Malgré l'inauguration en 2023 d'une nouvelle usine représentant un investissement de 29 M\$, l'entreprise a dû revoir ses opérations en profondeur. Une trentaine de mises à pied ont donc été effectuées en 2024-2025 dans le cadre du redressement. L'effectif compte cependant aujourd'hui environ 130 employés, dont les postes sont désormais assurés. Une quinzaine d'embauches est par ailleurs actuellement prévue.

Une relève à la barre

La relance est portée par une nouvelle équipe composée des trois enfants de l'actuel président ainsi que de deux entrepreneurs de la région. Valérie Rancourt-Grenier, vice-présidente aux ressources humaines et à l'emploi depuis 2014, fait partie de cette relève. Maxime

Rancourt-Grenier, à l'emploi depuis 2007 et directeur général depuis 2019, ainsi que Sébastien Rancourt-Grenier, entré dans l'entreprise en 2009 et aujourd'hui directeur qualité, complètent le noyau familial. À eux se joignent Charles Quirion, vice-président au développement des affaires, également propriétaire d'Usitechnov à Sainte-Marie et issu du milieu financier, ainsi que Frédéric Gagné, vice-président aux finances et copropriétaire d'Usitechnov.

Selon la direction, cette équipe vise à créer une synergie entre les entreprises manufacturières concernées afin de partager ressources et expertises spécialisées, notamment en finances et en développement des marchés. «La perte de notre principal client nous a coûté plusieurs millions de dollars. On n'avait pas le choix de se relever les manches. Avec la nouvelle équipe, on mise sur la synergie, le développement des affaires et une gestion financière plus rigoureuse pour assurer la pérennité de l'entreprise» a expliqué au *Placoteux* Valérie Rancourt-Grenier, vice-présidente aux ressources humaines.

Diversification et modernisation

LG Cloutier souhaite désormais accélérer sa croissance dans plusieurs secteurs stratégiques, dont les marchés industriels, technologiques, médicaux, aéronautiques, de l'énergie, de la défense et du transport. La restructuration a notamment permis une refonte des méthodes de production, une optimisation des coûts et une modernisation accrue des processus. L'entreprise mise également

sur la diversification de sa clientèle afin de réduire sa dépendance à un seul donneur d'ordres.

«On a traversé une période extrêmement difficile, mais, aujourd'hui, notre plan de relance fonctionne. On a restructuré, on a modernisé nos façons de faire, et surtout, on a diversifié notre clientèle. LG Cloutier est de retour sur des bases plus que solides», a conclu Valérie Rancourt-Grenier.



Photo : Archives Le Placoteux

L'APHK innove avec une loterie virtuelle moitié-moitié

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est (APHK) adopte une nouvelle formule de financement cette année en lançant une loterie virtuelle moitié-moitié. Une initiative qui vise à moderniser la campagne annuelle, tout en élargissant sa portée au-delà des frontières régionales.

«Dès que février arrive, la population nous interpelle pour savoir quand ils pourront acheter leurs billets de loterie de l'APHK. C'est un moyen ludique de soutenir l'APHK, et de nous aider à réaliser notre mission. Cette année, la formule change et risque de bouleverser les habitudes : nous croyons que nous pourrions joindre une clientèle plus large qui connaît l'APHK, mais qui n'habite pas nécessairement

dans la région. C'est bien parti!», souligne Sandra Lévesque Michaud, codirectrice de l'APHK et coordonnatrice de la résidence L'Envol.

Comment participer

Les billets sont offerts au coût de 5 \$ l'unité, ou trois billets pour 10 \$, sept billets pour 20 \$, et vingt billets pour 50 \$. Le tirage aura lieu le 28 mars à 13 h, à la Boutique APHK de Saint-Pascal. On se les

procure en ligne au www.rafflebox.ca/fr/raffle/aphk.

Les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les plateformes numériques, ou qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux peuvent se procurer des billets en personne dans les locaux de l'APHK situés au 655, rue Taché à Saint-Pascal. Il est toutefois recommandé de téléphoner avant de se déplacer, au 418 492-7149, poste 2.

Rappelons que c'est grâce au soutien de la communauté que l'APHK peut répondre aux besoins grandissants des personnes vivant avec une limitation

ainsi que de leurs familles. (JDS)



Le tirage aura lieu le 28 mars à 13 h à la Boutique APHK de Saint-Pascal. Illustration : Courtoisie

| | | | | | | |
|--|---|--|---|---|--|---|
| <p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706</p> <p>www.leplacoteux.com</p> | <p>Financé par le gouvernement du Canada</p> | | | <p>Impression QUÉBECOR Média</p> | <p>Distribution Postes Canada</p> | <p>Édition Kamouraska-L'Islet 18 100 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> |
| | <p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p> | <p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com</p> <p>Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p> | <p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p> | <p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p> | <p></p> <p> Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p> | |

Plusieurs dossiers en route pour le maire Denis Lévesque

Invité récemment à l'émission *En toute liberté*, animée par Richard Bossinotte sur les ondes de CHOX-FM, le maire Denis Lévesque a dressé un portrait sans détour des dossiers qui marqueront son troisième mandat à la tête de Mont-Carmel.



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

Entre développement, pression financière et revitalisation du patrimoine, l'élue mise sur une approche pragmatique concernant les projets en cours.

Tour cellulaire

Attendue depuis longtemps, une nouvelle tour cellulaire devrait être mise en service au printemps. Les travaux seraient imminents, et la tour devrait être fonctionnelle au mois d'avril. Elle ne couvrira toutefois pas l'ensemble du territoire. «La tour ne couvrira pas le lac de l'Est, mais la portée s'étendra au-delà du sixième rang», a déclaré Denis Lévesque.

Projet au lac de l'Est

Le dossier du lac de l'Est demeure néanmoins la pièce maîtresse de son mandat. La Municipalité attend toujours un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour entamer les travaux. «Qu'est-ce qu'on veut faire comme développement officiellement sur le camping? Ça, il faut le décider très, très rapidement. Le lac, c'est notre joyau», a-t-il dit.

Des investisseurs auraient par ailleurs démontré un intérêt pour implanter un projet d'auberge ou d'hôtel sur le site. La Municipalité devra préciser la vocation souhaitée afin de ne pas freiner ces démarches. Le secteur compte déjà une

vingtaine de chalets, aménagés en retrait du lac selon un modèle de développement visant la protection du plan d'eau. La baignade n'est cependant pas officiellement encadrée, en l'absence d'infrastructures de surveillance.

Coopération

Le maire a également abordé la question délicate des finances municipales. Il reconnaît que la capacité de payer des citoyens constitue un enjeu central, et que des projets de coopération avec les municipalités limitrophes sont à l'étude. «Il n'y a pas de projet de fusion, comme on a vu récemment dans la région. On parle davantage de projets de coopération entre municipalités qui sont actuellement analysés. On n'a pas le choix! Il faut travailler le plus possible pour baisser les coûts», a-t-il précisé.

Garderie

La transformation de l'ancienne caisse, propriété de la Municipalité, en garderie communautaire représente un autre chantier important. Avec une population d'environ 1169 habitants, et 82 élèves au primaire — une progression notable comparativement à il y a dix ans —, la Municipalité souhaite consolider ses services aux familles. «Les familles, c'est la

base», a résumé le maire.

Église et patrimoine

Propriétaire de l'église désacralisée depuis deux ans, la Municipalité explore différentes avenues pour lui redonner une vocation. Des activités culturelles y sont déjà organisées, notamment des soirées slam qui ont connu un vif succès. «L'intérêt pour l'église appartenait surtout aux aînés auparavant. Les jeunes et les nouveaux arrivants se la réapproprient aujourd'hui. Ce n'est plus pour le culte, mais pour le lieu lui-même — son ambiance, son cachet, son patrimoine. À Mont-Carmel, plusieurs préfèrent désormais organiser leurs activités à l'église plutôt qu'à la salle municipale», a-t-il confié.

Le maire rappelle également que la vente récente du presbytère a permis de générer des liquidités pour l'entretien du bâtiment.

Parc

À Mont-Carmel, le parc municipal — parc Jean-Claude-Plourde — s'impose comme un véritable moteur de vitalité locale. En entrevue, Denis Lévesque l'a décrit comme un attrait «quasi unique» dans le Kamouraska. «Le parc municipal à Mont-Carmel, c'est un attrait immense pour nous», a-t-il affirmé.

Les Mercredis du parc, avec leurs prestations musicales estivales, favorisent le rassemblement et l'appropriation citoyenne du site. De son côté, le resto-parc prolongera ses heures d'ouverture dès le début mai, sept jours sur sept. Pour l'administration municipale, le parc n'est pas qu'un espace vert : il constitue un véritable lieu de vie au cœur de la communauté.



Denis Lévesque. Photo : Archives Le Placoteux

La Sûreté du Québec intensifie sa présence dans les sentiers

L'engouement pour la motoneige et les quads ne se dément pas au Québec. Depuis quelques années, l'achat et l'utilisation de ces véhicules ont connu une hausse marquée. Un phénomène qui s'explique en partie par la popularité grandissante des activités hivernales, mais qui s'accompagne aussi d'un constat préoccupant : plusieurs nouveaux adeptes possèdent une expérience limitée.

JOSÉ D. SOUCY

Face à cette réalité, la Sûreté du Québec multiplie les interventions sur et aux abords des sentiers fédérés, afin de sensibiliser les conducteurs aux risques liés à une mauvaise utilisation des véhicules hors route, tant sur les sentiers que sur le réseau routier. «La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues et la vitesse demeurent les principales causes de

collisions mortelles en motoneige», rappelle la SQ.

Les policiers insistent sur l'importance du port du casque, d'une vitesse adaptée aux conditions, d'une vigilance accrue aux intersections avec le réseau routier, et de l'abstinence totale d'alcool ou de drogues avant de prendre le guidon.

Transport disponible



Vous souhaitez vous déplacer à la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, mais n'avez pas de moyen de transport?

Grâce à notre partenariat avec Raoul, le service de transport collectif et adapté du Kamouraska, nous offrons à nos membres le transport gratuit* pour venir nous rencontrer.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 856-2340, poste 7088274.

Desjardins
Caisse de l'Anse de La Pocatière

*Les frais de 10 \$ pour la carte de membre ne seront pas remboursés par la Caisse.

1,25 M\$ pour lutter contre les espèces envahissantes

Une centaine de personnes se sont réunies récemment à Rivière-du-Loup à l'occasion du Forum régional sur les espèces envahissantes. L'événement était consacré au bilan de trois années d'actions concertées, et aux orientations à venir dans la lutte contre ces espèces au Bas-Saint-Laurent.

MARC LAROUCHE

Depuis 2023, la région est dotée de l'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (ESDEE) 2023-2026. Coordonnée par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD), cette entente représente une enveloppe budgétaire totale de 1 252 562 \$.

Le financement provient notamment du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (600 000 \$), du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (300 000 \$), des huit MRC du Bas-Saint-Laurent (120 000 \$), de Santé Québec – CISSS du Bas-Saint-Laurent (80 000 \$), du CRD – revenus éoliens régionaux (60 000 \$), du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (56 017 \$), et des quatre organismes de bassins versants du Bas-Saint-Laurent (36 545 \$). Le CRD agit à titre de mandataire de l'entente.

L'ESDEE a permis l'élaboration d'un plan d'action régional (2024-2026) visant notamment à favoriser la communication

et la sensibilisation, à consolider le réseau de stations de lavage, à prévenir l'introduction et la propagation des espèces envahissantes, à acquérir des connaissances, et à contrôler leur expansion sur le territoire bas-laurentien. Parmi les espèces ciblées figurent la berce du Caucase, la berce sphondyle, l'herbe à poux, la renouée du Japon, le roseau commun, la moule zébrée, l'agrile du frêne et le myriophylle à épis.

Concrètement, l'entente a soutenu des actions comme la cartographie et la campagne d'arrachage de l'herbe à poux le long d'axes routiers secondaires de la MRC des Basques, la lutte à la berce du Caucase, à la berce sphondyle et au roseau commun, l'installation de collecteurs à moules zébrées, la détection du myriophylle à épis dans les lacs de la région, ainsi que la formation de plongeurs sur les espèces aquatiques envahissantes. Des panneaux en aluminium informant sur le lavage des embarcations ont également été imprimés et installés.

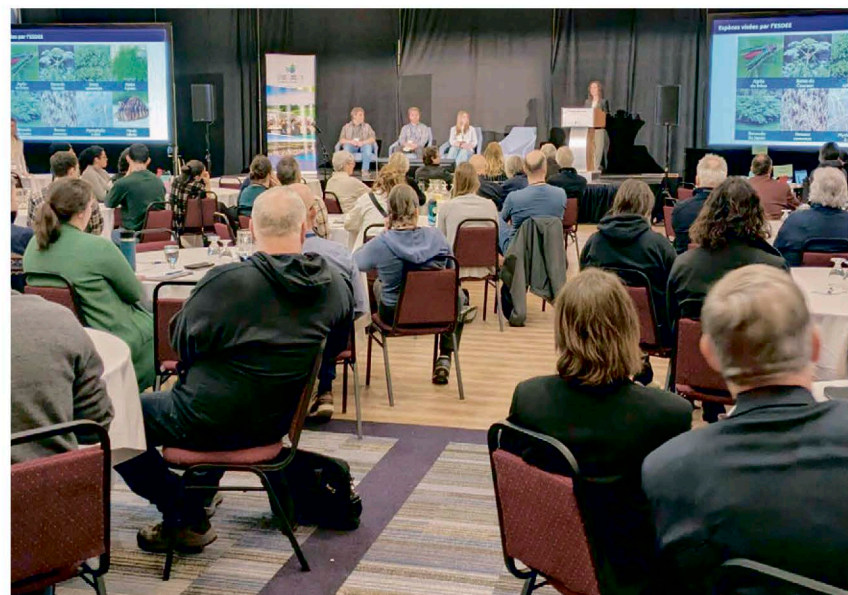
Une campagne de communication régionale, l'Escouade espèces envahissantes, a par ailleurs été déployée en 2025 afin de sensibiliser des milliers de Bas-Laurentiens et de touristes aux enjeux et aux moyens de lutte.

« Ces réalisations démontrent une fois de plus la capacité du Bas-Saint-Laurent à se concerter et à œuvrer de façon proactive. Face à un enjeu aussi préoccupant et évolutif que les espèces envahissantes, la mobilisation régionale est notre meilleure réponse. L'Entente sectorielle de développement coordonnée par le CRD aura permis de structurer notre action, et de la déployer stratégiquement dans

l'ensemble du Bas-Saint-Laurent », affirme Serge Pelletier, vice-président du CRD et préfet de la MRC de Témiscouata.

Des ateliers collaboratifs ont ensuite permis aux participants d'échanger sur la réglementation des accès à l'eau, les vecteurs de propagation et la sensibilisation citoyenne. Des kiosques présentant des spécimens, du matériel de lutte et une station de lavage mobile complétaient la programmation, dans l'objectif de renforcer l'efficacité régionale.

Selon les informations diffusées, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent assure le déploiement de cette entente jusqu'en 2026.



Le Forum régional sur les espèces envahissantes a réuni une centaine de personnes. Photos : Courtoisie

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



Des kiosques complétaient la programmation, dans l'objectif de renforcer l'efficacité régionale.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES Appui de Bernard Généreux à la TREMCA

À la suite de la résolution adoptée le 5 février dernier par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), le député fédéral de la circonscription de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata Bernard Généreux tient à réaffirmer la position du Parti conservateur concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

JOSÉ D. SOUCY

« Nos PME régionales dépendent des travailleurs étrangers temporaires pour maintenir leur production et assurer leur croissance. Les décisions improvisées du gouvernement libéral ont créé de l'incertitude et fragilisé notre système d'immigration », affirme M. Généreux.

Le Parti conservateur estime que les modifications apportées en septembre 2024 au PTET ont eu des impacts importants sur les entreprises québécoises, particulièrement dans les régions où le taux de chômage est inférieur à 5,5 %. Contrairement aux libéraux, les conservateurs proposent une approche tenant compte des réalités propres au Québec et à ses régions. Ils s'engagent à mettre en place une période de transition de cinq ans afin d'offrir une plus grande prévisibilité aux petites et moyennes entreprises, leur permettant de s'adapter adéquatement aux nouvelles règles.

Le 17 février dernier, l'ensemble de l'équipe conservatrice du Québec a d'ailleurs cosigné une lettre transmise à la TREMCA, démontrant un appui collectif et unanime des députés conservateurs québécois à cette position. « Nous reconnaissons l'apport essentiel des travailleurs étrangers temporaires à l'économie de nos régions. Nos entreprises ont besoin de stabilité, de prévisibilité, et d'un gouvernement qui comprend leurs défis », ajoute le député.

Le député poursuivra également ses démarches pour faire pression sur le gouvernement libéral afin qu'il tienne compte des demandes exprimées par la TREMCA, et par l'ensemble des acteurs socioéconomiques du Québec.

« Sous le leadership de Pierre Poilievre, le Parti conservateur continuera de proposer des solutions concrètes afin d'améliorer le système d'immigration,

d'adapter les seuils à la capacité d'accueil économique de nos régions », conclut Bernard Généreux.



Bernard Généreux. Photo : Courtoisie

Nos professionnels


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832


FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les **Bardeaux TM**
REVÊTEMENT
Tél. : 418 492-1384
Télec. : 418 492-6432
Cell. : 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL
Pliage - Recouvrement
Mouleurs de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

Gaétan Ouellet, prop.

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER


CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

**Disponibilité
Approche personnalisée**
**Notre expertise,
JUSTE POUR VOUS,
dans tout le grand KRTB**
*Pour un service en OR du début
à la fin, contactez-nous!*
Contactez-nous!
COURTIERS IMMOBILIERS
CATHERINE GAGNON 418 894-4663 **FRANCE ROY 418 603-2121**
catherine.gagnon@century21.ca france.roy@century21.ca
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
**Norbert
Spehner**

LE TUEUR DU MARÉCAGE

Les disparus de Wolfsburg, de Virginie Roy, est incontestablement mon premier polar québécois coup de cœur de 2026 !

L'action se passe dans un petit village lugubre de l'Estrie. L'intrigue met en scène Amanda Harvey, jeune auteure de polars à succès, qui revient après quinze ans d'absence dans son village natal pour enterrer son père. À peine arrivée, la voilà replongée dans les souvenirs douloureux des événements malheureux qui ont marqué son adolescence en octobre 2006, et provoqué son départ précipité. Il y a de ça quinze ans, le soir de l'Halloween, au cours d'une promenade dans les bois en compagnie de son ami d'enfance Joshua, elle a découvert le cadavre mutilé d'une adolescente dans un marécage des environs. Le coupable, baptisé le Tueur des marécages, n'a jamais été identifié et cette affaire ne cesse de la hanter...

À la même époque, son frère Vincent avait été condamné à cinq ans de réclusion pour un homicide involontaire : un couple d'adolescents avait fait une chute mortelle après avoir absorbé des champignons hallucinogènes fournis par leur camarade de classe. Mais cet accident a toujours eu ses zones d'ombre quant au rôle de l'accusé. Que s'est-il réellement passé pendant cette nuit fatale ? Mystère...

De retour dans son quartier d'enfance, Amanda retrouve son ami Joshua qui a lui aussi vécu un grand malheur : son fils ado Liam a été tué par un chauffard jamais identifié. Il n'a qu'une obsession : retrouver le coupable, d'autant plus qu'il a de plus en plus de doutes sur le côté accidentel de la collision mortelle.

Quelques jours après le retour d'Amanda qui a décidé de prolonger son séjour, un nouveau meurtre est commis. Le Tueur du marais a encore frappé ! Dès lors, décidée à trouver qui est l'assassin, elle se lance dans une enquête des plus complexes. Dès les premières pages, on est séduit, que dis-je, harponné par cette histoire qui a tout pour plaire. Une très belle réussite pour cette nouvelle voix féminine du polar québécois dont on espère une récidive.

Virginie Roy, LES DISPARUS DE WOLFSBURG, Laval, Saint-Jean éditeur, 2026, 432 pages.



PROTECTION DES AÎNÉS Le Québec met en place l'alerte SILVER

Québec a annoncé l'instauration à l'échelle provinciale de l'alerte SILVER, un nouveau mécanisme d'alerte médiatique destiné à mobiliser rapidement la population et les forces policières pour retrouver des personnes âgées vulnérables portées disparues.

MARC LAROUCHE

Cette mesure, présentée comme une avancée importante en matière de sécurité des personnes âgées vivant avec des troubles cognitifs, s'apparente à l'alerte AMBER, déjà utilisée pour les enfants disparus, mais adaptée au contexte des personnes vulnérables du troisième âge.

L'acronyme SILVER signifie « système d'information pour localiser les personnes vulnérables, égarées et recherchées », et vise à combler un vide dans les outils de recherche des disparitions impliquant des personnes âgées de 65 ans et plus souffrant d'un trouble neurocognitif majeur, ou présentant des symptômes confirmés par leurs proches.

Pour déclencher une alerte, plusieurs critères doivent être réunis : il doit exister un risque imminent pour la vie ou la sécurité de la personne, la diffusion de l'alerte doit être jugée pertinente pour les recherches, et des renseignements suffisants doivent être disponibles pour une diffusion publique.

La ministre de la Santé et responsable des Aînés, Sonia Bélanger, a souligné l'importance de ce déploiement pour renforcer la dignité et la sécurité des personnes âgées en situation de haute vulnérabilité. « Dans un contexte de disparition, chaque minute compte, et la mise en place de l'alerte SILVER nous permettra de mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs, mais aussi toute la population », a-t-elle déclaré, qualifiant la mesure de « question de vie » plutôt que d'outil administratif.

Le dispositif a fait l'objet d'un projet pilote déployé dans six régions du Québec. Le test a permis d'ajuster le protocole avant son extension provinciale, au moment où la population vieillit rapidement, et où le nombre de personnes vivant avec un trouble neurocognitif — comme la maladie d'Alzheimer — augmente de façon marquée.

Actuellement, selon les chiffres de la Coalition avenir Québec, environ 7 % des personnes de 65 ans et plus au Québec

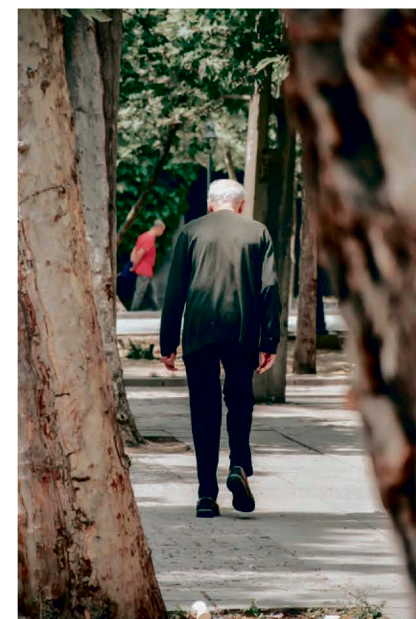


Illustration : Gouvernement du Québec

sont touchées par ce type de trouble, un pourcentage que l'organisation politique affirme être appelé à croître dans les prochaines années. L'alerte SILVER mise sur les médias sociaux, les sites internet des corps policiers et les médias traditionnels pour solliciter l'aide du public.

Sa mise en place répond à la nécessité d'outils adaptés pour les disparitions d'adultes vulnérables qui ne relevaient jusqu'ici d'aucun système d'alerte à grande échelle. Les forces policières pourront ainsi bénéficier d'une aide bienvenue pour retrouver rapidement des personnes à risque avant qu'il ne soit trop tard.

Les disparitions d'aînés seront désormais publicisées rapidement grâce à la nouvelle alerte SILVER. Photo : Niloofar Kanani, Unsplash



LES ARTS DE LA SCÈNE

en collaboration avec

Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison

COOP

MONTMAGNY

CAP-SAINT-IGNACE

vous présentent



MARIE-ANNICK LÉPINE

LE CŒUR EST UN RÊVEUR

Marie-Annick Lépine, multi-instrumentiste des Cowboys Fringants, reprend la route avec son nouvel album qui nous transporte dans son cheminement rempli de franchise, d'humanité et d'autodérision. *Le cœur est un rêveur* est une ode au retour à la vie.

Vendredi 6 mars 2026 – 20 h salle Promutuel Assurance

WOODEN SHAPES

DU CLASSIQUE AU ROCK 2

Plongez dans les plus grands classiques du rock, Metallica, Harmonium, Guns N' Roses, David Bowie et bien d'autres, réinventés et joués uniquement sur des instruments à cordes.



Vendredi 13 mars 2026 – 20 h salle Edwin-Bélanger

ADLS.CA | 418 241-5799



Accident mortel de motoneige

Le samedi 21 février dernier, un motoneigiste de 57 ans est décédé samedi dernier vers 12 h 40, suite à une collision avec une camionnette.

L'accident est survenu à l'intersection du sentier 35 et de la route 287 à Mont-Carmel. Selon la Sûreté du Québec, le motoneigiste aurait omis de faire un arrêt obligatoire, et a été heurté par la camionnette. (ML)

AU CŒUR DE L'ACTION



Développement et Paix
CARITAS CANADA



devp.org | 1 888 234-8533

L'inspection à distance, pourquoi pas ?

La Ville de Rivière-du-Loup a adopté récemment une nouvelle option pour les propriétaires qui s'apprêtent à recevoir la visite d'un inspecteur résidentiel. La téléinspection. Le principe a intéressé le maire de La Pocatière Vincent Bérubé qui, aussitôt informé, s'est empressé de demander des détails à l'administration loupéroise.

MARC LAROUCHE

«Je trouve cela tellement intéressant que j'ai déjà envoyé une demande à l'administration [de Rivière-du-Loup] pour en apprendre plus», écrit-il à l'auteur de ces lignes. Parce que l'inspection à distance séduit partout où elle a été instaurée. Déjà une quarantaine de villes du Québec, dont Trois-Rivières, Châteauguay et Rimouski, l'ont adoptée. Cette option est aussi très appréciée des citoyens. Plus de 95 % de ceux qui l'ont choisie répéteraient l'expérience, et mentionnent désormais préférer ce mode d'inspection.

Dans l'ensemble des municipalités du Québec, chaque année, des centaines de propriétaires font l'objet d'une inspection, conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*. Selon celle-ci, les dossiers de l'ensemble des immeubles du territoire doivent en effet être mis à jour au plus tard tous les neuf ans. Ils sont également mis à jour à la suite d'une vente, ou après la délivrance d'un permis de travaux. Avec la téléinspection, plus besoin de réserver une plage horaire importante pour recevoir un inspecteur. Tout se fait de manière virtuelle.

Simple et rapide

Le principe est simple et rapide. Les propriétaires admissibles à la téléinspection en sont avisés à même la lettre les informant qu'une visite doit avoir lieu à leur adresse. Celle-ci contient un code QR et un code d'accès unique donnant accès au système de réservation pour planifier un rendez-vous virtuel selon leurs disponibilités. Une courte vidéo expliquant l'inscription et la visite y est par ailleurs disponible.

Lors de la rencontre d'une durée d'environ 20 minutes, il suffit de suivre les directives, à l'aide d'une tablette ou d'un téléphone intelligent. Essentiellement, le propriétaire doit circuler à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, afin que l'inspecteur puisse valider à distance les différentes composantes des pièces.

«Aucune vidéo n'est enregistrée pendant l'échange, seules des photos extérieures sont conservées, comme c'est le cas lors d'une visite en personne», précise-t-on.



La téléinspection est très populaire là où on l'a instaurée. Illustration : Courtoisie

Le CAE Montmagny-L'Islet célèbre une visite marquante du Réseau des SADC et CAE

Le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet accueillait récemment une étape de la tournée des régions du Réseau des SADC et CAE. Cette visite a permis de favoriser des échanges directs avec les partenaires du développement économique du territoire, et de mettre en valeur la vitalité entrepreneuriale de Montmagny-L'Islet.

MARC LAROUCHE

Seule visite d'entreprise de la tournée en Chaudière-Appalaches, l'arrêt chez Umano Médical, à L'Islet, a fait découvrir un fleuron de l'économie locale, reconnu pour son expertise dans la conception et la fabrication d'équipements médicaux spécialisés. Desservant une clientèle internationale, l'entreprise contribue activement à la création d'emplois spécialisés et au dynamisme industriel du territoire, tout en plaçant l'humain au cœur de ses priorités, tant pour ses clients que pour

ses équipes.

Au cours de la visite, Robert Dion, coprésident opération, finances et administration chez Umano Médical, a présenté l'évolution de l'entreprise, les défis relevés, ainsi que la résilience démontrée à différentes étapes de son développement, mettant en lumière la croissance soutenue qu'elle connaît depuis les débuts grâce au développement de solutions innovantes.

«La visite chez Umano Médical a été

particulièrement enrichissante et inspirante. À travers la présentation de M. Dion, nous avons pu constater l'audace, la vision, et la richesse d'expertises qui ont guidé leurs décisions d'affaires, et qui ont permis à l'entreprise de se développer et de se positionner comme leader. La résilience démontrée au fil des années a été un levier essentiel de croissance. Nous sommes fiers qu'une entreprise d'envergure mondiale conserve son siège social ici, à L'Islet, et contribue activement au dynamisme économique de Montmagny-L'Islet», souligne Mireille Thibault, directrice générale du CAE Montmagny-L'Islet.

Le CAE Montmagny-L'Islet salue la visite de Pascal Harvey, président-directeur général du Réseau des SADC et CAE, ainsi que M. Jean Laroche, président du conseil

d'administration du Réseau, sur le territoire de Montmagny-L'Islet et souligne leur engagement envers le développement économique des régions.

Source : CAE Montmagny-L'Islet



Jean Laroche, Robert Dion, Mireille Thibault, Pascal Harvey et Denis Lavoie, président du conseil d'administration du CAE Montmagny-L'Islet. Photo : Courtoisie

EN CAS D'ACCIDENT

- CARROSSERIE • MÉCANIQUE GÉNÉRALE • ESTHÉTIQUE •
- * Peinture
- * Redressement de châssis en technique mesure 3D
- * Réparation de carrosserie en aluminium (soudage et rivetage)
- * Réparation de structure en acier ultra léger avec soudage par points de résistance
- * Alignement des roues
- * Traitement antirouille
- * Recalibration des systèmes d'aide à la conduite (ADASS) avec équipement spécialisé
- * Réparation et remplacement de pare-brise
- * Réclamation d'assurances
- * Estimateur sur place
- * Véhicules de courtoisie

AUTOMOD

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
216, rue Rochette, Saint-Pascal

info@kamouraska.carrxpert.com
 418 308-1001

Merci!

Le Placoteux tient à remercier tous les commerces et municipalités qui ont collaboré à la distribution du journal pendant la dernière année.

Un merci tout spécial est aussi adressé à Yvon Santerre qui a pris en main la distribution aux différents points de service.

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



MRC DE KAMOURASKA

KAMOURASKA

- Poissonnerie Lauzier

LA POCATIÈRE

- Canadian Tire
- Centre d'achat La Pocatière
- Esso La Pocatière, route 132
- Librairie L'Option
- Marché du Quartier
- Métro Lebel
- Résidence Les Bâisseurs
- Ville La Pocatière
 - Centre Bombardier
 - Réception de l'Hôtel-de-Ville
 - Bibliothèque

MONT-CARMEL

- Bureau municipal
- Épicerie Chez Daniel

RIVIÈRE-OUELLE

- Bureau municipal

SAINT-ALEXANDRE

- Bureau municipal
- Cordonnerie M.G. Boutique équestre
- Épicerie du Coin Marché Richelieu
- Familiprix
- Magasin Marcel Thériault

SAINT-ANDRÉ

- Bureau municipal

SAINT-BRUNO

- Bureau municipal

SAINT-DENIS

- Bureau municipal
- Maison de Jean-Baptiste

SAINT-GABRIEL

- Dans la boîte aux livres située au bureau municipal

SAINT-GERMAIN

- Bibliothèque municipale

SAINT-JOSEPH

- Bureau municipal

SAINT-ONÉSIME

- Bureau municipal
- Dépanneur Jimbo

SAINT-PACÔME

- Bureau municipal
- Boucherie Gaston Dubé
- Épicerie Gilbert Royer

SAINT-PASCAL

- Bureau du Journal
- Camille Dumais
- Centre sportif
- Filgo, dépanneur
- Korvette
- Lunik
- Maxi
- La salopette et l'aventurier
- Resto de la Montagne 2.0

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

- Alimentation Lucien Dubé
- Bureau municipal
- Pétro Canada

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

- Bureau municipal

SAINTE-HÉLÈNE

- Bureau municipal
- Épicerie Charest

MRC DE L'ISLET

L'ISLET

- Bureau municipal
- Municipalité (3 bibliothèques)
- PH Normand et fils (Marché Extra)

SAINT-ADALBERT

- Bureau municipal

SAINT-AUBERT

- Bureau municipal
- Marché Richelieu

SAINT-CYRILLE

- Bureau municipal

SAINT-DAMASE

- Bureau municipal

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

- Bijouterie Jean
- Centre de services Desjardins
- Coop La Paix

SAINT-MARCEL

- Alimentation Blanchet
- Bureau municipal

SAINT-OMER

- Bureau municipal

SAINT-PAMPHILE

- Bureau municipal
- Dépanneur le 550 halte Multiservices (Boni soir)
- Marché Tradition

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

- Bureau municipal
- Dépanneur Shell
- Marché des Aulnaies

SAINTE-FÉLICITÉ

- Bureau municipal

SAINTE-LOUISE

- Bureau municipal
- Marché aux Caissons

SAINTE-PERPÉTUE

- Bureau municipal
- Marché Tradition

TOURVILLE

- Bureau municipal
- Dépanneur H&R Gaulin



Le Placoteux

IA et conseils médicaux : il y a du chemin à faire

Nous l'avons tous fait, et ça devient vite une habitude. Le moindre bouton, la plus petite toux un tant soit peu persistante, une douleur au pouce, et voilà qu'un « docteur » est accessible immédiatement, du bout des doigts, sans aucune attente. Si les conseils de l'intelligence artificielle et ses conclusions face à vos symptômes peuvent sembler véridiques et exacts tant elles sont bien rédigées, un test mené avec trois applications d'intelligence artificielle pour mesurer la fiabilité de ces conseils médicaux révèle qu'elles s'en sortent mieux dans les expériences théoriques... que lorsqu'elles interagissent avec de vrais patients. L'un des problèmes, c'est que les patients ignorent souvent quelles informations ils devraient fournir au robot.

Selon cette étude parue le 9 février dans *Nature Medicine*, des chercheurs en santé du Royaume-Uni, et en intelligence artificielle des États-Unis ont voulu comparer non pas le simple pourcentage d'erreurs, mais ce qui se produit lorsque de vraies personnes posent leurs questions. La recherche est née d'un vieux constat. S'il y a longtemps que des patients effectuent leurs recherches sur Internet avant d'aller voir leur médecin, l'explosion des applications d'IA risque d'amplifier ce phénomène.

Pour ce qui est des gestes à poser, les IA testées sont arrivées dans la majorité des cas aux mêmes conclusions que les participants qui s'étaient contentés d'une recherche Google : c'est-à-dire soit se soigner à la maison, prendre rendez-vous avec son médecin, ou se rendre tout de suite à l'hôpital.

Mais lorsqu'il s'agissait de diagnostiquer sur la base des symptômes fournis, un écart surgissait : l'IA qui s'en était bien sortie dans les tests de référence — c'est-à-dire les tests menés par les médecins avant l'étude proprement dite, pour avoir une base de comparaison — s'en sortait beaucoup moins bien lorsqu'elle était interrogée par un vrai patient. Moins de la moitié des participants ont correctement

identifié la marche à suivre, et à peine les tiers ont identifié correctement le problème médical.

L'étude a impliqué 1300 participants, les uns demandant des conseils à l'un des trois larges modèles de langage (GPT-4o, Llama 3, Command R+), et les autres n'utilisant que Google.

Or, cet écart entre les réponses données dans les tests de référence et les réponses données aux patients est inquiétant, écrivent les chercheurs, parce que les évaluations de ces applications portent souvent sur des tests réalisés dans un cadre qu'on peut qualifier de théorique : ils sont réalisés par des experts, et non par du « vrai monde ».

Et encore, ajoutent les chercheurs, même cette étude n'est pas parfaite, puisque les 1300 participants se sont fait remettre des scénarios fictifs, en les laissant ensuite interagir librement avec les applications. Le résultat pourrait être différent s'il s'était agi de leur propre santé. Reste que pour l'instant, aucune des trois applications n'est « prête pour un déploiement dans les soins directs aux patients », concluent les chercheurs sans surprise. (ML)

L'inscription aux marchés publics du Kamouraska est commencée

Les trois marchés publics de la MRC de Kamouraska annoncent l'ouverture de leur période d'inscription pour la saison 2026.

Appuyés par l'Association des marchés publics du Québec, les marchés publics du Kamouraska constituent des places d'affaires dynamiques, et sont des pôles d'attractivité touristique majeurs pour la région.

La proximité entre les commerçants permet un réseautage favorisant le partage d'expertise et l'émergence d'occasions d'affaires, notamment avec des restaurateurs, des producteurs et des transformateurs.

Les organisateurs soulignent que les marchés sont aussi l'occasion pour les marchands de tester de nouveaux produits en obtenant un retour immédiat des consommateurs, ce qui favorise l'innovation, l'amélioration continue, et le développement stratégique des entreprises agroalimentaires.

On peut réserver son espace auprès de chacun des trois marchés publics du Kamouraska : marchepublicgrandanse.ca ; placedexpo.com; et www.kamouraska.ca. (ÉV)



Le marché public de l'Expo. Photo : Courtoisie

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Étendre : augmenter la superficie, agrandir, propager...

Épandre : verser, disperser uniformément (épandre de l'engrais).

09-26

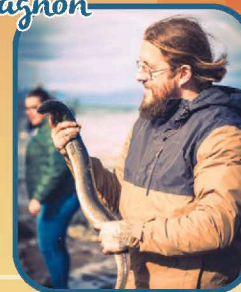
Mérite jeunesse de projection

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services. Chacun à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.

Antony est arrivé l'été dernier avec sa conjointe, Véronique, et leur fils, Jack. En attendant la prise de possession de leur maison à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, ils ont choisi de s'installer temporairement dans un camping, faisant preuve d'une belle capacité d'adaptation. Ils n'ont pas emprunté la voie la plus facile, mais Antony a démontré, dès le départ, une motivation remarquable et une grande curiosité dans son projet de migration au Kamouraska. Son enthousiasme l'a même amené à référer d'autres candidats à Place aux jeunes. Bien que son arrivée soit récente, son énergie et son dynamisme font déjà de lui un entrepreneur remarqué et un véritable ambassadeur de notre région.

Bienvenue parmi nous et beaucoup de succès dans tes projets, Antony !

Antony Gagnon



Avec la participation financière de :



Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté
La Pocatière : 212, 4^e Avenue - 418 371-1377
info@projection16-35.ca | suivez-nous sur [f](#) [i](#)



Louis Lahaye Roy
agent
migration@projection16-35.ca

PLACE AUX JEUNES KAMOURASKA favorise la migration, l'établissement et l'enracinement des diplômés et futurs diplômés du 18 à 35 ans au Kamouraska.

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

18 100 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

EN VIGUEUR DU 2 AU 31 MARS 2026

POUR PLUS DE **SPÉCIAUX**
CONSULTEZ LA CIRCULAIRE EN LIGNE

CAMILLEDUMAIS.COM



DEWALT

RABAIS 30\$

499⁹⁹

Prix sugg.: 529,99
**ENSEMBLE SCIE
CIRCULAIRE XR
7-1/4 PO 20V**

COMPREND:
1 PILE 20V-8AH
POWERPACK
ET CHARGEUR RAPIDE
DCS590WW1



metabo HPT

NOUVEAU

199⁹⁹

Prix sugg.: 239,99
**ENSEMBLE CLOUEUSE
À FINITION 18G
2 PO**

COMPREND: 1 PILE
18V 2AH ET CHARGEUR
NT1850DGM



DEWALT

RABAIS 50\$

249⁹⁹

Prix sugg.: 299,99
**COMBO 2 OUTILS 20V SANS BALAIS
COMPREND: 2 PILES 20V-2AH ET CHARGEUR
DCK225D2**



metabo HPT

RABAIS 40\$

139⁹⁹

Prix sugg.: 179,99
**SCIE À ONGLETS
COMPOSÉE
10 POUCES
C10FCGSM**



metabo HPT

RABAIS 13\$

36⁹⁹

Prix sugg.: 49,99
**BOYAU D'AIR
EN POLYURÉTHANE
1/4 PO X 100 PI
RACCORD INCLUS
115156M**



Milwaukee

RABAIS 70\$

529⁹⁹

Prix sugg.: 599,99
**SCIE À ONGLETS
COULISSANTE
À BISEAU DOUBLE
M18 FUEL DE 7-1/4 PO
(OUTIL SEULEMENT)
2733-20**



IRWIN TOOLS

RABAIS 10\$

39⁹⁹

Prix sugg.: 49,99
**ENSEMBLE
2 LAMES
10 PO 40 DENTS
IWAS1040CMB**



DEWALT

RABAIS 50\$

299⁹⁹

Prix sugg.: 349,99
**BALAIS MÉCANIQUE
20V MAX
(OUTIL SEUL)
DXSBXA2017-002**



15%
DE RABAIS
SUR TOUTES LES
MÈCHES À TOUPIE FREUD
EN MAGASIN



Avis aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 2 au 31 mars 2026 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 8h à 17h30 | Jeudi 8h à 20h | Vendredi 8h à 18h | Samedi 8h à 16h | Dimanche Fermé | Service entrepreneur En semaine dès 7h



Livraison partout au Québec

Envoyez vos demandes d'informations à outillage@camilledumais.com

De RETOUR
par la POSTE en
formule hybride

Le Placoteux

Le Placoteux est de retour par la poste en formule hybride.
Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

MARS

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

AVRIL

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

MAI

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

JUIN

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |



Édition par la poste



Édition en ligne

Accueil chaleureux des nouveaux résidents à Saint-Pamphile

La Ville de Saint-Pamphile a souligné l'arrivée de ses nouveaux résidents-propriétaires le 22 février dernier lors d'une activité d'accueil tenue au Centre culturel Godend'Art.

MARC LAROUCHE

Organisée par le Comité famille et aînés, la rencontre visait à favoriser l'intégration et le bien-être des citoyens établis au cours de l'année 2025. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, permettant aux participants de faire connaissance avec les représentants municipaux, et de découvrir leur nouveau milieu de vie.

Le maire Mario Leblanc, accompagné d'Alexandre Bourgault, directeur des loisirs, a présenté les élus municipaux ainsi que la municipalité et ses différents services. Cette présentation a offert aux nouveaux arrivants un portrait global des ressources disponibles et du fonctionnement de l'administration locale.

À cette occasion, un sac cadeau a été remis à chaque famille présente. Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs entreprises

et organismes du milieu. La Municipalité tient à remercier Guy Chouinard Câble TV, la Co-op Saint-Pamphile, le Centre socioculturel Gérard-Ouellet, Promutuel Assurance, le Dépanneur Harnois, la boutique La Pagaille, La Cueillette Jardin-Forêt, la pharmacie Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout, le GYM-Action, La Jungle de compagnie, les Services équestres Berlinguette, ainsi qu'Élizabeth Pelletier, conseillère indépendante Mary Kay, pour leur contribution au sac d'accueil.

La Boutique La Pagaille et Promutuel Assurance ont également collaboré à la collation et au café servis lors de ce rassemblement.

Cette rencontre a permis aux nouveaux citoyens de mieux se familiariser avec la vie communautaire et les services offerts à Saint-Pamphile. La Ville a profité

de l'occasion pour remercier Geneviève Théroux, responsable de l'activité, ainsi que les membres du Comité famille et aînés pour l'organisation de l'événement. Le Centre culturel Godend'Art a aussi été remercié pour le prêt de ses locaux, permettant aux invités d'admirer l'exposition *Du « pin »* sur la planche qui porte sur une partie de l'évolution économique de la

municipalité.

Les nouveaux propriétaires résidents qui n'ont pas pu assister à cette activité d'accueil ont jusqu'au 27 mars pour récupérer leur sac cadeau au bureau municipal. La Ville de Saint-Pamphile souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux citoyens, et espère les rencontrer lors de prochaines activités communautaires.



Le sac d'accueil était rempli d'articles offerts par des entreprises et organismes de Saint-Pamphile.



Les nouveaux résidents-propriétaires réunis au Centre culturel lors de l'activité d'accueil. Photos : Courtoisie

Cuisinons ensemble à Tourville

La Maison de la Famille de la MRC de L'Islet convie les parents et leurs enfants à une activité de cuisine collective placée sous le signe du partage et de la convivialité.

L'initiative permet aux familles de passer un moment privilégié ensemble, de tisser des liens avec d'autres participants et de découvrir de nouvelles recettes, tout en repartant avec des plats prêts à déguster à la maison.

Les mamans enceintes et les papas sont invités à se joindre au groupe. La prochaine rencontre se tiendra le 17 mars de 9 h à 13 h 30, dans les locaux de la municipalité de Tourville. Pour

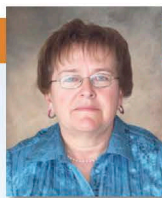
information ou inscription : 418 598-2012, option 3, ou via Messenger auprès de Sandra Roger, intervenante.

La Maison de la famille de la MRC de L'Islet a pour mission de promouvoir le mieux-être des familles, des couples et des individus en mettant à leur disposition des programmes et des activités qui les soutiennent dans leurs tâches, leur développement et leurs responsabilités. (JS)

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe

| | | | |
|---|--|---|--|
| 2018 GMC SIERRA 1500 SLE/Z71 4X4 (AWD) 5.3 L, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 105 807 km C09-1474 29 995\$ | 2020 FORD F-150 XTR 4X4 4 portes, Crew Cab, 3.5 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 123 907 km C09-1481 29 995\$ | 2018 DODGE RAM 2500 OUTDOORMAN 4X4 5.7 L, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 151 683 km C09-1467 27 995\$ | 2021 RAM 1500 CLASSIC EXPRESS 4X4 4 portes, 3.6 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 120 370 km C09-1484 26 995\$ |
| 2018 GMC SIERRA 1500 4X4 4.3 L, 6 cylindres, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 118 762 km C09-1475 25 995\$ | 2016 FORD F-150 XLT SPORT 4X4 (AWD) 4 portes, Crew Cab, toit ouvrant, 3.5 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 137 159 km C09-1468 25 995\$ | 2017 DODGE RAM 1500 4X4 5.7 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 123 038 km C09-1453 20 995\$ | 2016 DODGE RAM 1500 SPORT 4X4 (AWD) 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 4 portes. 173 298 km C09-1465 19 995\$ |
| 2015 NISSAN FRONTIER SV 4X4 4 portes, Crew Cab, 4.0 L, air clim., roues alliage, tout équipé. Seul. 124 512 km C09-1560 18 995\$ | 2017 HYUNDAI TUCSON LIMITED 4X4 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, cuir, toit ouvrant, tout équipé. Seul. 112 001 km C09-1559 16 995\$ | 2018 FORD ESCAPE SE 4X4 4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 123 010 km C09-1440 14 995\$ | 2011 JEEP WRANGLER SPORT 4X4 6 vitesses, 6 cylindres, 2 portes, toit dur. Seul. 158 821 km C09-1352 13 995\$ |
| 2017 DODGE GRAND CARAVAN CANADA VALUE 7 places, air climatisé, tout équipé. Seul. 192 010 km C09-1449 8 995\$ | 2017 KIA FORTE 5 LX 5 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, tout équipé. Seul. 42 798 km C09-1478 13 995\$ | 418 863-3972 autochristiandionne.com <small>6804E0926</small> | |



Avis de décès

Francine Boucher (1951-2026)
Mont-Carmel

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 22 février 2026 est décédée à l'âge de 74 ans et 9 mois Mme Francine Boucher, épouse de feu M. Albert St-Onge, amie de M. Wilfrid Chénard; fille de feu Mme Françoise Bélanger et de feu M. Roger (Pit) Boucher. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

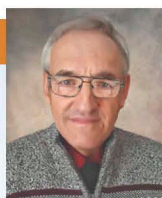
La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 6 mars 2026 dès 12 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Mont-Carmel et de là au crématorium.

Elle laisse dans le deuil son ami, Wilfrid Chénard; les enfants de celui-ci : feu Serge, Sylvie (Denis Cloutier), Nancy (Claude Rousseau), Joël (feu Sophie Bernier) ainsi que les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de Wilfrid. Elle était la sœur de : Christian (Andrée Dumais), feu Odile (Serge Drapeau), Clermont (Claudette Roussel), Pacôme. Sont aussi attristés par son départ ses neveux et nièces de la famille Boucher : Geneviève, Jean-Philippe (Stéphanie Lessard), Dominique, Benjamin, Isabelle (Anicéto Quinones), Jean-Michel (Julie Bellavance), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Boucher, St-Onge et Chénard ainsi que ses ami(e)s. Des remerciements sont adressés au personnel du CHRGP de Rivière-du-Loup pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Alain Saindon (1951-2026)
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au CHSLD de Chauffailles de Rivière-du-Loup, le 12 février 2026 est décédé à l'âge de 74 ans et 6 mois M. Alain Saindon, époux de Mme Lucie Bérubé; fils de feu Mme Thérèse Dionne et de feu M. Gérard Saindon. Il demeurait à Rivière-du-Loup, autrefois à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 7 mars 2026 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 16 h, en l'église de Saint-Alexandre. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucie Bérubé. Il était le frère de : feu Pierre (feu Monique Dionne), Aline (Pierre Bernier), Clément (Hélène Bélanger), Pierrette (Denis Turgeon), Martine (Pascal Bélanger); le beau-frère de : feu Jean, feu Gérald (Simone Laforest), Clément (Marc Bouchard), feu Vital (Lise Vachon), Jeanne-D'Arc, Jacques (Solange Dumont), Micheline (Claudin Lévesque). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du CHSLD de Chauffailles pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Adrienne Castonguay Tanguay (1941-2026)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 février 2026, entouré de sa famille, est décédée à l'âge de 84 ans et 2 mois Mme Adrienne Castonguay, épouse de feu M. Émery Tanguay; fille de feu Mme Marie-Anne Goulet et de feu M. Lazare Castonguay.

Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 7 mars 2026 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Guylaine (Louis-Pierre Leclerc), Chantal (Yvon Ouellet), Steve; ses petits-enfants : Samuel (TJ), Rébeka (Charles Dubé), David, Sébastien (Patricia Dominique), Isabelle (Guillaume Boucher), Tadjana (Steven Michaud), William; ses arrière-petits-enfants : Lyanna, Kalye, Lara, Charles, Anthony, Rosalie, Moëra, Khivi, Lhiv. Elle était la sœur de : feu Auguste (feu Régina), feu Josephel (feu Asilda), feu Immaculée (feu Albert), feu Lionel (Simonne), feu Thérèse (feu Philippe), feu Jeannette (feu Léopold), feu Simone (feu Gaston), feu Irène (feu André), feu Gilberte (feu Albérie), Gertrude (Philippe), Georgette (feu Raymond); la belle-sœur de : feu Anita (feu Onil), feu Adjuator (feu Irène), feu Cérylda (feu Lorenzo), feu Roméo (feu Simonne), feu Hector (feu Ginette), feu Mérylda (feu Paul), feu Fernand (feu Jeanne D'Arc), feu Lucille (feu Antoine), feu Herman (feu Estelle), feu Rita (feu Donat), feu Yvette. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés à Dre Alexandra Thibault ainsi qu'au personnel de la résidence à la Petite-Villa de Saint-Pascal et au personnel du 3e étage de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Généria Bégin (1925-2026)
La Pocatière

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 17 février 2026, est décédée à l'âge de 101 ans, Mme Généria Bégin, fille de feu M. Georges Bégin et feu Mme Léa Lessard. Elle demeurait à Saint-Alexandre et autrefois à La Pocatière.

Une célébration privée aura lieu le samedi 7 mars 2026 à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de la Montagne.

Elle était la mère de feu Réjean Dumais (Lucille Nadeau). Elle était la sœur de : feu Noël, feu Réal, feu Gaby, feu Gemma, feu Sr Juliette et Jean-Claude. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel du Centre Villa Maria, pour leur accompagnement et les bons soins prodigués.



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Roger Caron (1942-2026)
Saint-Jean-Port-Joli

À son domicile, le 8 février 2026, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Roger Caron époux de feu dame Ginette Morin.

Fils de feu dame Marie-Rose Chouinard et de feu monsieur Gérard Caron, il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Claudine Malenfant) et Stéphanie Caron (Benoit Pelletier) ;

ses petits-enfants : Isaac et Vincent Caron, Ariane (William Bernier) et Cédric Pelletier.

Il était le frère et le beau-frère de : feu Jean-Guy (Jeanne d'Arc Dubé), Georges (feu Laurestine Gilbert) et Gaston (Céline Fortin) ;

de la famille Morin : feu Réjeanne, feu Jean-Guy (feu Gisèle Gagnon), feu Claude (feu Berthe Gagnon), feu Ghyslaine, Marc (feu Andrée Laberge), Armand, Lise, Jacques (Louiselle Cloutier) et Normand (Johanne Paquin) ;

Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, www.lamaisondhelene.org

De sincères remerciements sont adressés au Dr Jérôme Carrier et à l'équipe en cardiologie de l'Hôpital ainsi qu'aux premiers répondants, pour leur humanisme, leur soutien et leur précieux accompagnement.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la

Salle des Bâtisseurs du Centre Rousseau
(Amphithéâtre L'Islet-Nord)
390, rue Verreault,
Saint-Jean-Port-Joli

le samedi 7 mars à compter de 9 h 30. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 7 mars 2026 à 11 h 30 au même endroit.

Ses cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière paroissial « sous les étoiles » de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



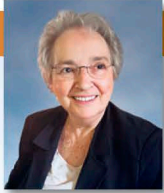
Messe anniversaire

Marie-Claire Guérette
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

« Chère Marie-Claire, une année s'est écoulée depuis ton départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais. »

Pour honorer la douce mémoire de Mme Marie-Claire Guérette, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 8 mars 2026, à 9 h, en l'église de Saint-Alexandre.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



Avis de décès

Thérèse Bois (1940 - 2026)
Québec

À l'hôpital Jeffery Hale Hospital de Québec, le 22 février 2026, est décédée paisiblement à l'âge de 85 ans et 5 mois Mme Thérèse Bois (feu Jean-Luc Robichaud). Elle était la fille de feu M. Eugène Bois et feu Mme Maria Bard.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, le vendredi 6 mars 2026 de 19 h à 21 h et samedi 7 mars 2026 de 12 h à 13 h 50, à la Résidence funéraire Marius Pelletier, 106, rue de l'église, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0. Une messe de funérailles sera célébrée le samedi 7 mars 2026 à 14 h, en l'église Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle.

Une messe commémorative sera également célébrée à la paroisse St-Pierre-Apôtre, Hawkesbury (ON) à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Abbé Éric Robichaud et Julie Robichaud (Jean-Luc Bédard) ; ses petits-enfants : Jérémie, Félix-Antoine, Kateri et Marc-Olivier. Elle était la sœur de : feu Jean-Marie (Denise Lebel), feu Antoine, feu Pierre (Lise Poirier), Isabelle (feu Patrice Massé), Antoinette, feu Charles (Claire Michaud), Donald (Armande Morin), Maurice (Armande Bilodeau) et Marie-France (Denis Lafleur). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme aimante, habitée d'une grande foi, sachant porter sur la vie un regard teinté à la fois d'émerveillement et de sagesse. Que le ciel l'accueille maintenant et qu'elle y retrouve enfin ses proches ainsi que la Vierge Marie qu'elle a tant aimée.

De chaleureux remerciements sont adressés au personnel du 5^e étage du Centre d'hébergement Jeffery Hale, pour leurs excellents soins empreints d'humanité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec ; don en ligne par Formulaires en ligne - Société Alzheimer de Québec - Accueil ou encore par une intention de messe recommandée dans la paroisse de votre choix.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Éric Trépanier (1977-2026)
L'Islet

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 30 janvier 2026, à l'âge de 48 ans et 8 mois, est décédé, entouré de l'amour des siens monsieur Éric Trépanier, conjoint de madame Caroline Lévesque. Il demeurait à L'Islet.

Originaire de Cap-Saint-Ignace, il était le fils de dame Réjeanne Piché et de monsieur Yves Trépanier.

Outre ses parents et sa conjointe, il laisse dans le deuil sa belle-mère Lorraine Beaulieu (feu Georges Lévesque), sa belle-sœur Line Lévesque (Jacques Beaulieu) et sa nièce Léa Beaulieu.

Sont aussi affectés par son départ, ses tantes et son oncle : Pierrette Trépanier (Georges Deslauriers), Lison Loisel (feu Roger Piché), ses cousins et cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s, sans oublier le groupe des motocyclistes AMT de Lévis et de l'Association Servio.

Un grand merci aux Dre Michelle Boulanger et Dre Annie Mercier ainsi qu'à l'équipe de La Maison d'Hélène pour leur accompagnement et les excellents soins. Mention spéciale à son ami Bruno Fréchette pour son incroyable soutien et sa présence précieuse et soutenue auprès d'Éric.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, www.lamaisondhelene.org ou à l'Association pulmonaire du Québec, 4115, Ontario St. E, Suite 200, Montréal (Québec) H1V 1J7.

Les membres de la famille vous accueilleront à la résidence funéraire

De la Durantaye et Fils
560, du Souvenir
Cap-Saint-Ignace

le vendredi 6 mars de 19 h à 21 h; le samedi 7 mars à compter de 11 h 30. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 7 mars 2026 à 14 h 30 à la résidence funéraire.

Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière paroissial de Cap-Saint-Ignace.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site Web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Résidence d'artiste danse pour Créations Girovago

Cet automne, le programme de Régie et techniques scéniques (RTS) du Cégep de La Pocatière-Campus de Montmagny et les Arts de la scène de Montmagny (ADLS) lançaient un appel d'offres pour une résidence artistique et technique. Le jury, composé de membres des deux organisations, a sélectionné le projet des Créations Girovago. Les étudiants collaboreront donc au spectacle de danse contemporaine *La Llorona*.

La Llorona est la nouvelle création de danse contemporaine des Créations Girovago, influencée par un langage latinoperformatif circassien. Avec cette œuvre, Carmen Ruiz souhaite rendre hommage aux mères d'enfants disparus et aux survivantes. À celles qui malgré leurs larmes se relèvent, se soutiennent, se relèvent encore.

« L'accueil en résidence offert par les Arts de la scène de Montmagny et le campus de Montmagny nous permet d'amorcer le développement technique de *La Llorona*, d'explorer la création lumineuse et sonore, d'approfondir la conception scénographique, et d'imaginer des dispositifs scéniques poétiques, émouvants et magiques. Ainsi, grâce à l'implication des étudiants et des enseignants du campus de Montmagny, nous allons créer une pièce importante, politique et poignante, prête à prendre son envol dans les salles de spectacle québécoises », indique Carmen Ruiz.

La Llorona revisite le mythe ancestral d'une mère en deuil à travers une approche féministe et intergénérationnelle. Elle cherche à transformer la douleur en force, en résilience et en acte de guérison. Carmen Ruiz, conceptrice et chorégraphe, sera accompagnée par les artistes

du mouvement Andréa Nino, Rasili Botz, Paula Aguilar Rodriguez et Maria Paula Cano. À la fin du parcours, une représentation sera offerte gratuitement au public magnymontois.

Les défis pour les étudiants RTS

« À l'occasion de cette résidence artistique, les étudiants collaborent à un projet concret porté par des artistes qui osent aborder des sujets sensibles. Ils découvrent ainsi de l'intérieur l'importance du rôle de l'artiste dans l'espace public — et comprennent du même coup à quel point leur propre travail de technicien devient un soutien essentiel à la portée et à la puissance de cette présence artistique », indique Sandra Matte, enseignante en Régie et techniques scéniques au Cégep de La Pocatière-Campus de Montmagny.

Un soutien du CALQ

Le projet de résidence a reçu une aide financière du CALQ dans le cadre du Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches 2025-2026. Pour une première année, les artistes prenant part à cette résidence recevront une bourse en argent qui leur permettra d'assurer leurs frais de subsistance durant leur séjour à Montmagny. Ce montant leur permettra également de faire appel à des experts pour peaufiner leur projet.



Carmen Ruiz. Photo : Courtoisie

MUSÉE DE LA SCULPTURE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

La Municipalité investira 475 000 \$ pour assurer la pérennité de l'institution

La Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli confirme son appui financier au Musée de la sculpture en décrétant un emprunt maximal de 475 000 \$, remboursable sur une période de 15 ans. Le conseil municipal estime qu'il est d'intérêt public d'assurer la continuité des activités du musée et la mise en valeur du patrimoine sculptural qui lui est confié, malgré un manque à gagner évalué à 190 000 \$ pour les exercices financiers de 2025 et 2026.

JOSÉ D. SOUCY

Ce déficit anticipé au Musée découle notamment d'un écart entre les revenus budgétés et les revenus réellement perçus, d'une baisse d'achalandage liée à la perte de certains circuits d'autobus touristiques, ainsi que d'une saison 2026 qui devrait être écourtée en raison de travaux de rénovation. À cela s'ajoutent des revenus locatifs inexistantes en 2024-2025 pour les logements intégrés au bâtiment, de même que la reconstruction de l'inventaire de la boutique du musée.

«Une part importante de l'achalandage du musée provenait autrefois des liens solides entretenus par les anciens gestionnaires avec les circuits d'autobus touristiques. En 2024, les résultats ont été modestes. La situation s'est quelque peu améliorée en 2025, sans toutefois retrouver le niveau de fréquentation atteint sous la direction précédente», a expliqué

au Placoteux Normand Caron, maire de Saint-Jean-Port-Joli, avant d'ajouter que «présentement, il y a un gestionnaire au musée qui établit des contacts avec des agences de voyages afin de renouer efficacement avec des circuits touristiques en autobus. L'avenir est meilleur!»

Travaux obligatoires

Les travaux de rénovation sont considérés comme essentiels afin de permettre au musée d'obtenir ou de maintenir une accréditation auprès du ministère de la Culture, condition nécessaire à l'obtention d'un financement récurrent. «Nous n'avions donc pas d'autre choix que d'investir», explique le maire Caron. D'autres aides financières, notamment issues des fonds région-ruralité et de partenaires privés, viendront également soutenir le projet.

L'emprunt de 475 000 \$ se répartit ainsi :

250 000 \$ pour les travaux de réfection et de rénovation du bâtiment prévus en 2026, 190 000 \$ pour combler le manque à gagner des années 2025 et 2026, et 35 000 \$ pour amorcer la gestion des collections et des œuvres confiées au musée.

Un enjeu identitaire

Au-delà des chiffres, la Municipalité rappelle que le Musée de la sculpture constitue un pilier de l'identité culturelle de Saint-Jean-Port-Joli, et un moteur important de son offre touristique. Le site s'inscrit dans un ensemble patrimonial comprenant notamment le Domaine Médard-Bourgault et des infrastructures vouées à la création artistique.

En appuyant ce plan financier, le

conseil municipal affirme sa volonté de préserver l'héritage de la sculpture sur bois qui a contribué à positionner Saint-Jean-Port-Joli sur la carte culturelle du Québec. «La sculpture sur bois constitue le socle de notre identité. C'est ce qui a fait connaître Saint-Jean-Port-Joli, et nous voulons préserver cet héritage. Le musée s'inscrit dans un véritable pôle patrimonial, avec le Domaine Médard-Bourgault et la maison qui est une œuvre d'art en soi, et qui nous donne du même souffle un accès privilégié au fleuve. C'est tout un ensemble culturel que nous devons protéger et mettre en valeur», conclut M. Caron qui se dit très optimiste pour l'avenir de ce joyau muséal.



Photo : Michel Julien, Tourisme Chaudière-Appalaches

TRÊVE DE PLACOTAGE

AVEC JOSÉ ET RICHARD

Le Placoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

Pour rencontrer les Gens d'ici

Le comité d'exposition de La Pocatière invite la population au vernissage de *Gens d'ici* par le Club photo Kamloup. L'activité a lieu le mercredi 11 mars de 17 h à 19 h à La Mosaïque-Bibliothèque au 900, 6^e Avenue à La Pocatière.

Le Club photo Kamloup rassemble plus de 40 membres de tous niveaux. Ces passionnés de photographie organisent des sorties, des ateliers et des conférences, dans une optique de partage des connaissances et d'exploration du territoire. Ils présentent maintenant leur nouveau projet.

On y proposera des portraits des gens de la région dans leur environnement de vie. Ce sujet d'une grande richesse sera rendu par différents photographes ayant chacun leur style artistique. Une exposition humaine et créative.

Les membres du Club photo Kamloup exposants seront présents au vernissage, pour répondre à des questions techniques, pour partager la démarche derrière les œuvres, pour présenter les gens photographiés. Ce sera l'occasion de discuter avec les artistes.

L'exposition se terminera le 6 mai. La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis de 12 h 30 à 20 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 16 h 30, et les samedis de 10 h à 15 h. (ML)



L'homme qui chuchote à ses pommiers.
Photo : Hélène Desjardins

La pièce *Fille de trans* s'arrête à La Pocatière

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon et Les Voyagements présentent *Fille de trans* le mercredi 11 mars à 20 h à l'auditorium de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à La Pocatière.

En plus d'être une mère, une sœur, une amie, Marie-Claude D'Aoust est également une « fille de trans », puisque « sa papa », Sophia, est une femme transgenre. Cette pièce puissante plonge dans le regard de la jeune adulte qu'elle était lors de la transition de son père. Elle offre ainsi une perspective unique sur ce parcours de vie.

Récit sensible sur l'amour, l'identité et les liens qui nous façonnent, *Fille de trans* est une œuvre poignante qui explore les méandres de l'identité, de la famille et de l'amour à travers le regard de Marie-Claude D'Aoust.

Avec une sensibilité désarmante, Marie-Claude D'Aoust revisite son parcours. Avec des souvenirs, des chocs, des silences et des révélations, elle incarne ce chemin d'acceptation et de réconciliation avec une parole franche, touchante et souvent empreinte d'humour.

Oscillant entre théâtre documentaire, poésie scénique et récit intimiste, *Fille de trans* tisse un lien direct et sincère avec le public. Mais au-delà du récit d'une transition de genre, *Fille de trans* est avant tout

une déclaration d'amour : celle d'une fille à son parent, dans toute la complexité d'un lien bouleversé mais résilient.

À travers son histoire personnelle, l'artiste soulève des questions universelles. Comment aimer sans toujours



Avec une sensibilité désarmante, Marie-Claude D'Aoust revisite son parcours dans *Fille de trans*. Photo : Courtoisie

comprendre? Que perd-on quand l'autre change, et qu'est-ce qu'on y gagne? Et surtout, comment transformer la différence en point de contact, plutôt qu'en fracture?

Fille de trans ne traite pas seulement de la transidentité, mais de toutes les situations troublantes de la vie auxquelles

nous devons faire face, et ultimement nous adapter. À travers sa propre expérience, Marie-Claude s'adresse à l'être humain en chacun de nous.

Les billets sont disponibles au www.salleandregagnon.com, au 1 866 908-9090, et chez Métro Plus Label de La Pocatière.

OFFRE D'EMPLOI

LES SERRES ST-ALEXANDRE (2005) INC.

LES SERRES ST-ALEXANDRE
sont présentement à la recherche de
personnel saisonnier (printemps-été)

Expérience ou de très bonnes connaissances
nécessaires

Temps plein ou partiel

Contactez Dolorès au
418 495-2757

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

Cette offre est un poste
à temps plein, 40 h / semaine

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télé.: 418 492-9883



Faites partie du succès!

SUBWAY

ST-JEAN-PORT-JOLI
RIVIÈRE-DU-LOUP

Gérant(e) : Salaire global entre **50,000\$ et 60,000\$**

Ass. - gérant(e) : Salaire global entre **45,000\$ et 55,000\$**

Préposé(e) au comptoir : Salaire à partir de **16,10\$/h + pourboires \$\$\$**
**temps-plein*

POSTULE DÈS MAINTENANT



emplois@legrouperestosbegin.com
418-657-5962 poste 204

3500 Chemin des Quatre-Bourgeois,
Local #260, 2^e étage

LE GROUPE
**RESTOS
BEGIN**
facebook

Une édition record pour les Fêtes d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli

La 31^e édition de la Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli restera gravée dans les annales régionales. Présenté au parc des Trois-Bérets sous un soleil généreux et des températures idéales, l'événement a attiré un nombre record d'artistes-sculpteurs professionnels, et une foule enthousiaste venue admirer les œuvres éphémères.

JOSÉ D. SOUCY

Au total, quinze équipes provenant des quatre coins du Québec ont pris part au volet provincial du concours de sculpture sur neige — un sommet inégalé depuis la création du festival. «Ça été une année exceptionnelle», résume le président Richard Bourgault. Il souligne autant l'ambiance sur le site que la qualité des œuvres présentées. «C'est une année record, tant au niveau de l'effervescence que de la participation des artistes-sculpteurs... Je n'aurais pas voulu faire partie du jury», lance-t-il en boutade, rappelant au passage que les délibérations ont été serrées. Fait inédit sous sa présidence :

deux équipes ont terminé ex æquo dans la catégorie du vote du public.

Une relève bien présente

La météo clémente a également favorisé la participation de la relève. Six équipes issues d'écoles secondaires de la région — dont celles de Saint-Paul-de-Montminy, de Saint-Pamphile et de L'Islet — ont rivalisé de créativité et d'endurance. Les jeunes artistes ont été récompensés dans les catégories du vote du jury, du vote des artistes et de la mention du public. Une bourse d'études de 500 \$, tirée au hasard parmi les participants, a été remise à Éva-Rose Côté.

Une trentaine de familles ont aussi mis la main à la pâte en sculptant leurs propres créations à partir de blocs de neige aménagés spécialement pour elles, transformant le parc en véritable galerie d'art glacé à ciel ouvert.

Les lauréats

Au volet provincial, le jury a accordé la première place à *Camille*, réalisée à Québec par Gabriel Bigouette, Francis Aubé et Jean-Bernard Carrier, tandis que *La plume qui écrit notre futur*, de Gatineau, signée par William Desjardins, Jérôme Bourgault et Jérôme Bertrand, a obtenu la deuxième position. Du côté de la relève, *Au bout des doigts, la Vie* de l'École secondaire de Saint-Paul-de-Montminy a remporté les honneurs, devant *Le Bal en neige* de l'École secondaire de la Rencontre, à Saint-Pamphile.

Le vote des artistes, pour sa part, a couronné *Et nous danserons pendant la fonte*, de Carleton-sur-Mer, œuvre de Mélanie Tremblay, Maryse Messier et Frédéric Viau au volet provincial, alors que *Camille*, de Québec s'est classée deuxième. Chez la relève, la première place est revenue à *Bernart cherche un 3 1/2, meublé, chauffé et éclairé*, de l'École des Pionniers Laure-Gaudreault, à Saint-Augustin-de-Desmaures, suivie du *Bal*

en neige de l'École secondaire de la Rencontre.

Enfin, la mention du public au volet provincial a donné lieu à une égalité entre *Camille* (Québec) et *La plume qui écrit notre futur* (Gatineau). Chez la relève, *Le Bal en neige* a également séduit les festivaliers. Une mention spéciale des «Gars de terrain» a été décernée aux jeunes de l'École secondaire de Saint-Paul-de-Montminy pour leur œuvre *Le pouls de l'Humanité*, soulignant leur esprit d'équipe, leur persévérance et leur attitude exemplaire tout au long du week-end.

Une mobilisation collective

Le président Richard Bourgault a tenu à souligner l'engagement des bénévoles, «bien rodés et toujours fidèles au poste», ainsi que l'appui des partenaires majeurs Promutuel Assurance, Tourisme Québec, la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la Caisse Desjardins du Grand L'Islet, Hydro-Québec, Plastiques Gagnon, Rousseau Métal et le député Mathieu Rivest.



La MRC de L'Islet est à la recherche d'une personne pour combler le poste d'Inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement

Description du poste

La MRC de L'Islet est à la recherche d'une personne dynamique qui aura notamment pour mandat :

- De rencontrer et d'informer les citoyens sur le contenu des règlements municipaux et d'évaluer leurs projets en fonction de la réglementation;
- D'analyser les demandes de permis et certificats selon la réglementation applicable;
- D'émettre, le cas échéant, les permis et certificats demandés;
- De faire les inspections, à la suite de plaintes ou d'émission de permis, concernant les règlements municipaux et d'émettre des avis et constats d'infraction, lorsque requis;
- De collaborer avec les conseils municipaux, le personnel des municipalités et les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et de faire rapport sur l'état de la réglementation et sa portée;
- De participer à la préparation des rencontres du CCU;
- D'effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales en architecture, en aménagement du territoire ou toute autre discipline connexe;
- Minimum de 2 années d'expérience, de préférence au sein d'une MRC ou d'une municipalité;
- Bonne connaissance des lois et règlements municipaux en environnement, en aménagement et en urbanisme et gestion des permis;
- Bonne capacité d'analyse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation et initiative;
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Bonne communication orale et écrite;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office;
- La connaissance du module des permis de PG est un atout;
- Être disponible pour travailler occasionnellement en soirée et les fins de semaine;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 ainsi qu'un véhicule.

Conditions de travail

- Poste permanent à temps plein;
- Horaire de 32 heures par semaine sur 4 journées;
- Échelle salariale entre 33,86 \$/h à 41,64 \$/h selon la convention collective;
- Avantages sociaux (assurances incluant un PAE et REER collectif);
- 7 jours de congés personnels par année;
- 15 jours fériés et payés par année (incluant 2 semaines durant la période des Fêtes);
- Conciliation travail-famille et comité social;
- Politique de télétravail en vigueur;
- Le lieu d'emploi est Saint-Jean-Port-Joli;
- Entrée en fonction : dès que possible.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature avant 16 h 30 le 19 mars 2026, à l'adresse suivante : administration@mrcdislet.com en indiquant clairement « **Concours inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement** ».

Seules les personnes retenues seront contactées.



Régime de retraite +++
Assurances collectives +++
Rabais coéquipiers +++

Laisse ton empreinte dans notre champ!

Opérateur.trice

Plusieurs postes disponibles
Temps plein | Temps partiel

Saint-Philippe-de-Néri

Niveau 2 Certification Bien au travail 2025

Sollio & Avantis Agriculture coopérative

Mon champ d'appartenance

Séries LHCS : Le Pavage Jirico vacille

Les séries éliminatoires sont lancées dans la Ligue de hockey Côte-Sud, et déjà le ton est donné. Au terme du premier week-end d'activités présenté les 13, 14 et 15 février, trois formations ont pris une avance de 2-0 dans leur série respective : le Plastiques Moore de Saint-Damien, le Décor Mercier de Montmagny et le Giovannina de Sainte-Marie. Dans l'Est, la surprise est bien réelle puisque le Pavage Jirico, premier de sa section en saison régulière, tire déjà de l'arrière 0-2.

JOSÉ D. SOUCY

Vendredi soir à Saint-Jean-Port-Joli, le Pavage Jirico semblait pourtant en voie de protéger son territoire. Après avoir effacé un déficit initial, les locaux ont pris les devants 4-2 en deuxième période grâce aux buts de Simon-Pierre Rivard, Frédérick Dionne, Julien Hébert et Vincent Blackburn. L'aréna vibrat, le momentum était là, et puis le match a basculé.

Jason Vaillancourt a inscrit deux buts consécutifs pour le Plastiques Moore, ramenant les équipes à égalité. En troisième

période, Justin Lacombe a complété la remontée, donnant une victoire de 5-4 aux visiteurs.

Premier avertissement

Dimanche, à Saint-Damien, le scénario ne s'est pas amélioré. Le Plastiques Moore a dicté le rythme dès l'engagement initial. Vaillancourt a ouvert la marque, Raphaël Corriveau a frappé à répétition — complétant un tour du chapeau —, et les locaux ont contrôlé la rencontre. Défaite de 6-3 pour Saint-Jean-Port-Joli.

Encore une fois, le Pavage Jirico a dû jouer du hockey de poursuite. Les unités spéciales ont fait la différence... mais en faveur de l'adversaire. Résultat : le quatrième rang dans l'Est mène maintenant 2-0 dans cette série quatre de sept.

Le Décor Mercier frappe tôt

Montmagny n'a laissé aucune place au doute face aux Éperviers de Saint-Charles. Vendredi, à Saint-Charles, les Magnymontois ont explosé en deuxième période, inscrivant quatre buts en moins de trois minutes, en route vers une victoire de 6-2. Antoine Colombe a été étincelant devant le filet, repoussant 50 des 52 tirs dirigés vers lui.

Samedi, à Clermont, le scénario s'est répété. Cinq buts, dont quatre en six minutes en première période, ont pavé la voie à un gain de 5-1. Montmagny mène la série 2-0, et semble en plein contrôle.

Giovannina efficace et discipliné

En Beauce, le Giovannina de Sainte-Marie a également pris les devants 2-0 contre le Familiprix de Saint-Joseph. Vendredi, victoire serrée de 2-1 malgré les 44 arrêts du gardien Hubert Morin. Dimanche au Centre Caztel, les Mariverains ont été plus incisifs, l'emportant 5-2 grâce aux doublés de Jérémy Roy et Samuel Landry.

Hunters et Mercenaires : duel équilibré

Seule série à égalité après deux matchs : celle entre les Hunters de Saint-Prospère et les Mercenaires de Lotbinière. Vendredi, les Hunters ont surpris les meneurs du classement général avec un gain de 3-1 à Saint-Gilles. Samedi, les Mercenaires ont répliqué avec une victoire de 6-3 à Saint-Prospère. La série est égale 1-1, et promet une bataille serrée.

L'Everest subit deux revers de suite

Le week-end du 20 février s'annonçait exigeant pour l'Everest de la Côte-du-Sud. La formation dirigée par Raphaël Saint-Laurent affrontait coup sur coup le Collège Français de Longueuil et les Panthères de Saint-Jérôme, deux puissances de la Ligue de hockey junior AAA du Québec.

JOSÉ D. SOUCY

Vendredi soir, l'Everest visitait le Collège Français, et s'est incliné par la marque de 4-2. Tristan Dassylva a d'abord créé l'égalité 1-1 en début de rencontre sur une passe de Noah Woodard. En troisième période, Victor Poulin a ravivé les espoirs des siens en inscrivant son 20^e but de la saison en avantage numérique pour réduire l'écart à un seul but.

Cependant, Mathieu Derome a donné l'avance définitive aux locaux avec six minutes à faire au temps réglementaire. Samuel Beaulieu a ensuite scellé l'issue du match dans un filet désert. Devant le filet, Alexandre Lauzier de l'Everest a été solide malgré la pression, repoussant 40 des 43 tirs dirigés vers lui.

Défaite crève-cœur

Dimanche, à l'aréna de Montmagny, l'Everest accueillait les Panthères, deuxième meilleure formation du circuit. La Côte-du-Sud s'est inclinée 5-3 au terme

d'un affrontement intense. Les locaux ont frappé dès la première minute de jeu. Sur un pivot, à la suite du travail en échec avant de Victor Poulin, Noah Woodard a inscrit son 27^e but de la campagne.

Après avoir vu les Panthères prendre les devants 3-1 grâce à trois buts consécutifs, Charles-Étienne Lemay a réduit l'écart à un seul filet. Puis, avec moins de cinq minutes à jouer en troisième période, le capitaine Tommy Bouchard a créé l'égalité.

Les visiteurs ont toutefois repris les devants avec 90 secondes à faire, lorsque Samuel Morin-Perron a inscrit le but gagnant.

La rencontre a également été marquée par deux blessures. En deuxième période, Anthony Hamelin a dû quitter le match à la suite d'un contact. Puis, en troisième période, Elliot Labonté a été transporté hors de la patinoire sur une civière après un contact à la tête.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

0337H0926

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES N° 2021-304 RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT SUR L'AVENUE LEBLANC

La Municipalité de Kamouraska requiert des offres pour des travaux de réfection d'un mur de soutènement sur l'avenue Leblanc.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Le lien est le suivant : <https://seao.gouv.qc.ca/>

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis produits par la firme Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La Municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat ou d'augmenter certaines quantités et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution.

Date limite de dépôt des soumissions : le 26 mars 2026, 10 h 00

Les documents doivent être déposés à l'attention de M^{me} Mychelle Lévesque, directrice générale.

Lieu du dépôt des soumissions
67, avenue Morel
Kamouraska (Québec)
G0L 1M0

Date d'ouverture des soumissions : le 26 mars 2026, 10 h 05

Lieu d'ouverture des soumissions :
67, avenue Morel
Kamouraska (Québec)
G0L 1M0

SOURCE :

Municipalité de Kamouraska
M^{me} Mychelle Lévesque
Directrice générale & Greffière-trésorière



AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 425-2026 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

0344H0926

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 23 février 2026, le Règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 24^e jour de février 2026.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

CIRCUIT SÉNIOR KRTB

Témiscouata et La Pocatière donnent le ton dès le départ

Les 13, 14 et 15 février derniers marquaient le début officiel des séries éliminatoires dans le Circuit sénior KRTB. Et dès cette première fin de semaine d'activités, le message a été clair : certaines formations sont déjà en mode conquête.

JOSÉ D. SOUCY

Le Témiscouata a frappé avec autorité dans la série A, La Pocatière a d'abord protégé sa glace avant de voir son adversaire répliquer, tandis que le Frontalier s'est placé en position enviable dans la série B.

Le Témiscouata sans compromis

Dans la série A, les Prédateurs/Carquest du Témiscouata n'ont laissé planer aucun doute sur leurs intentions. Vendredi soir, devant 404 spectateurs, ils ont infligé une correction de 10 à 2 aux Forestiers de Saint-Pamphile. Le capitaine Phélix Bossé a livré une performance digne d'un meneur avec trois buts et une passe. L'attaque du Témiscouata a bombardé le filet adverse de 70 tirs, forçant le gardien Pierre-François Grant à multiplier les arrêts malgré l'ampleur du pointage. Devant leur filet, Marc-Olivier Roy a été peu sollicité, avec seulement 12 lancers reçus.

Le samedi, les Prédateurs ont poursuivi sur la même lancée. Victoire convaincante de 9 à 1 pour porter la série à 2-0.

Charles Deschênes s'est illustré avec un but et trois passes, alors que le capitaine Bossé a ajouté un autre filet à sa fiche déjà bien garnie. Devant le filet, Patrick Lepage a repoussé 26 des 27 tirs dirigés vers lui.

Après deux rencontres, le Témiscouata affiche une domination complète, tant offensivement que défensivement, et tentera de conclure la série vendredi prochain.

La Pocatière frappe d'abord... puis se fait rejoindre

Dans la série C, les Seigneurs de La Pocatière ont amorcé leur parcours avec une victoire serrée de 3 à 2 vendredi au Centre Bombardier face aux Panthères du Haut-Madawaska.

Le gardien Samuel Sirois a été la pierre angulaire de ce premier gain, réalisant 36 arrêts et conservant son équipe dans le match à des moments cruciaux. Offensivement, Pierre Lambert, Gabriel Lizotte et Pierre-Alexis Beaulieu ont trouvé le fond du filet pour permettre aux Seigneurs de prendre les devants 1-0 dans la série.

Samedi, toutefois, les Panthères ont répliqué avec caractère. À domicile, elles ont nivelé la série grâce à une victoire de 3 à 2 en prolongation. Alex Dubé a tranché le débat en surtemps, tandis que Nathan Voisine a été solide avec 32 arrêts. La série est maintenant égale 1-1, et promet un affrontement serré jusqu'au bout.

Le Frontalier en pleine confiance

Dans la série B, le Frontalier/Construction Unic du Trans a également

pris le contrôle avec deux victoires consécutives face au Transport Denis Gosselin. Vendredi, un gain de 5 à 2 a lancé les hostilités. Dimanche, les amateurs ont eu droit à un festival offensif remporté 9 à 6. Émile St-Pierre a brillé avec un tour du chapeau et deux passes, menant l'attaque avec aplomb. Le gardien Billy Asselin a signé ses deux premières victoires en séries, démontrant sang-froid et constance malgré un match ouvert.

CIRCUIT SENIOR KRTB

Deux joueurs suspendus indéfiniment

Le Circuit sénior KRTB a annoncé des sanctions à la suite d'un incident survenu le 20 février à La Pocatière, lors d'un match de séries éliminatoires opposant les Seigneurs de La Pocatière aux Panthères du Haut-Madawaska.

JOSÉ D. SOUCY

Selon la déclaration du bureau de direction, deux joueurs des Seigneurs auraient ciblé le gardien des Panthères en réaction à une décision arbitrale. Un premier aurait été retenu par un officiel, évitant une attaque, tandis qu'un second serait revenu sur la patinoire pour agresser le gardien.

Le Circuit affirme que ces gestes « ne sont pas tolérés et seront gravement punis », soulignant qu'ils vont à l'encontre des valeurs de la ligue et en ternissent l'image. Les joueurs Alexandre Roussel et Alexandre Bérubé ont été suspendus indéfiniment.

La ligue rappelle que si l'intensité est élevée en séries éliminatoires, aucun débordement mettant en danger la sécurité d'un joueur ne sera cautionné. Le comité de discipline et le bureau de direction indiquent avoir agi afin de préserver l'intégrité physique des joueurs. Le gardien des Panthères, Nathan Voisine, a notamment subi une blessure à l'épaule, et pourrait ne pas être en mesure de rejouer cette saison. Le Circuit lui souhaite un prompt rétablissement.

De leur côté, les Seigneurs de La Pocatière condamnent « avec la plus grande fermeté » les gestes posés. L'organisation qualifie l'attaque d'« inacceptable, irresponsable, et totalement contraire aux valeurs fondamentales » du club.

Les Seigneurs précisent qu'il s'agit d'initiatives personnelles des joueurs concernés, sans lien avec une directive ou une culture encouragée par l'organisation. Le conseil d'administration affirme appuyer sans réserve les sanctions imposées par le Circuit, et annonce l'imposition de mesures disciplinaires internes supplémentaires.

Toute éventuelle réintégration ne pourra être envisagée qu'à la suite d'un processus rigoureux, et sous conditions strictes, ajoute l'organisation qui a également présenté ses excuses à Nathan Voisine, à sa famille, aux Panthères du Haut-Madawaska et à leurs partisans.



Photo : Capture d'écran



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

0330E0926

APPEL D'OFFRES N° 2024-179-2

RÉFECTION DES AVENUES DE LA RIVIÈRE ET DES ÉRABLES

La Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant requiert des offres pour des travaux de réfection des avenues de la Rivière et des Érables.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Le lien est le suivant : www.seao.ca.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis produits par la firme Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La Municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat ou d'augmenter certaines quantités, et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution.

Date limite de dépôt des soumissions : Le 19 mars 2026, à 10 h 30
Les documents doivent être déposés à l'attention de M^{me} Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière.

Lieu du dépôt des soumissions :
12, avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0

Date d'ouverture des soumissions : le 19 mars 2026, à 10 h 31
Lieu d'ouverture des soumissions :
12, avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
M^{me} Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

| NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR | NATURE DE LA DEMANDE | ENDROIT D'EXPLOITATION |
|--|---|--|
| Grand'Ourse inc. 53, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0 | Augmentation de plus de la moitié de la capacité du permis restaurant. Ajout des autorisations spectacles sans nudité et pratique de la danse au permis restaurant. | GRAND'OURSE 53, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0 Dossier : 1197920 |

Québec

CERCLE DE FERMIERES

Sainte-Perpétue
Les Fermières de Sainte-Perpétue tiendront une clinique pour apprendre à réparer les vêtements. Il y aura également démonstration de tissage. L'activité se tiendra le mardi 3 mars de 13h30 à 16h et de 18h30 à 20h au local situé au 8, rue des Bouleaux ouest à Sainte-Perpétue. Bienvenue à tous!

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile
SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier, le dimanche 15 mars 2026 à 15h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Philippe-de-Néri
BRUNCH PRINTANIER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à son brunch printanier, le dimanche 22 mars 2026 entre 10h et 12h. Lieu : Centre municipal de Saint-Philippe. Vous pouvez réserver votre place auprès des membres du CA et de Luce Garon (418-498-3130.)

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène
DÎNER MENSUEL. LE Club Rayon d'Or 50 ans et plus de Sainte-Hélène vous invite à son dîner mensuel le jeudi 5 mars 2026 dès midi. Bingo après le repas. Pour réservation : 418-492-7271

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Sainte-Hélène
6 mars 19h : Bingo à la salle municipale au profit du Festival Héritage de Sainte-Hélène. Bienvenue à tous!
7 mars 19h : Randonnée de raquettes aux flambeaux et cafés aromatisés au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf. Prêt de raquettes sur place. Feu de camp et surprises pour tous!
21 mars de 11h à 13h au Club de motoneige Les

Loups et au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf, 5201, route du Pont-de-Broche à Sainte-Hélène : dîner hot dog et crêpes sur le BBQ. Bienvenue à tous!
22 mars à 13h à la salle municipale de Sainte-Hélène, 531, rue de l'Église : Marche printanière vers la cabane à sucre au 4118, rang 4 Ouest à Sainte-Hélène. Gratuit et ouvert à tous!

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un Bingo qui se tiendra le mercredi 11 mars 2026 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.
LES GROUPES FAMILIAUX ALANON
Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY

SOIRÉE DANSANTE. Vous êtes cordialement invités à une soirée dansante avec la musique de Sylvie. On fête le bonhomme Carnaval et ses duchesses. Lieu : le centre socioculturel de Saint-Pascal. Date : le samedi 7 mars 2026 à partir de 20 h. Un goûter, préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre, suivra au cours de la soirée. Bienvenue à tous. Pour informations : Gisèle Chamberland (418-492-3626)

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots)..... 9,00\$
Parution encadrée..... 15,00\$
Mots additionnels..... 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
Prière longue..... 18,00\$
Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

PRIÈRES

LEMIEUX

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

0793H0624

Remerciements à Saint Joseph, pour faveur obtenue et promesse de publier. A.L.(02/03)

Roma Alternateurs et Démarreurs

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés) **INTERSTATE BATTERIES**

AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

4097H0624

SUDOKU

JEU N° 961

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 3 | | 5 | 6 | | 4 | | | |
| 7 | | | | 2 | | | 1 | |
| | | 4 | | | | | | |
| | | | 7 | | | | | 8 |
| 6 | | | | | | | | 3 |
| 4 | | 2 | | | 9 | | | |
| | | 6 | | | | | 8 | 1 |
| | 5 | | | 9 | | | 4 | |
| | | | 8 | 1 | | | | 7 |

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 6 | 6 | 1 | 8 | 3 | 4 | 2 |
| 2 | 4 | 6 | 3 | 9 | 7 | 8 | 5 | 1 |
| 1 | 8 | 3 | 4 | 5 | 2 | 6 | 7 | 6 |
| 5 | 6 | 7 | 1 | 3 | 9 | 7 | 4 | 8 |
| 3 | 2 | 1 | 2 | 8 | 1 | 4 | 5 | 8 |
| 8 | 6 | 4 | 2 | 7 | 6 | 2 | 4 | 9 |
| 9 | 2 | 1 | 5 | 1 | 7 | 1 | 5 | 3 |
| 4 | 4 | 2 | 7 | 1 | 5 | 3 | 8 | 8 |
| 1 | 4 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 1 | 4 |
| 9 | 7 | 9 | 1 | 5 | 6 | 8 | 4 | 2 |
| 3 | 1 | 5 | 6 | 8 | 4 | 2 | 7 | 9 |

MOTS CROISÉS

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

- HORIZONTALEMENT**
- Embarrassé.
 - Apprendre par cœur — Suffrage.
 - Gynécée — Arbre africain au bois rose.
 - Grande division de la préhistoire — Ennuyer.
 - Centaur — Terme de photographie.
 - Sert à désigner — Souverain russe — Mille-pattes au corps cylindrique.
 - Chrome — Gaz rare de l'atmosphère.
 - Personne grande et maigre — Volcan.
 - Mammifère marin — Couleur brun-jaune.
 - Grosse mouche —
 - Musique d'Algérie.
 - Venus au monde — Ondes océaniques superficielles.
 - Tête de mule — Vapoureux.
- VERTICALEMENT**
- Dandinement.
 - Superposée — Il y a celle du Nord et celle du Sud.
 - Nettoyés — Le Messie.
 - Poème mis en musique — Verre coloré.
 - Nuage — Langue balte.
 - Pronom personnel — Posture de yoga — Carte à jouer.
 - Dieu grec — Déterminée.
 - Lettre grecque — Dix fois dix.
 - Jouxter — Interjection expressive.
 - Elle garde des enfants — Échéance.
 - Sommet — Fibre textile — Des notes.
 - Met à l'épreuve — Informé.

RÉPONSE DU JEU

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|----|---|---|----|----|----|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 1 | D | E | C | O | N | T | E | R | A | N | C | E |
| 2 | E | T | U | D | I | E | R | A | N | C | E | |
| 3 | M | A | M | M | I | FÈ | R | E | | | | |
| 4 | E | N | N | E | R | E | | | | | | |
| 5 | C | H | R | O | M | E | | | | | | |
| 6 | A | R | B | R | E | | | | | | | |
| 7 | I | N | O | N | | | | | | | | |
| 8 | L | E | T | T | E | | | | | | | |
| 9 | C | O | S | | | | | | | | | |
| 10 | I | N | T | E | R | | | | | | | |
| 11 | E | N | N | E | R | | | | | | | |
| 12 | R | E | T | E | | | | | | | | |

VENTE DE LIQUIDATION de modèles de plancher

« Payer et emporter »



Monarch Specialties
**Ensemble de
salle à manger**
7 mcx
839 \$

Didoly
Sofa Condo
Cuir véritable noir
Modèle #23200
2 899 \$



Dimex
Sofa chaise longue
Modèle Delson
2 099 \$



Fauteuil
Tissu gris deux tons
Modèle #6513
499 \$



* Frais de livraison applicables sur les articles en liquidation.

 **matelas
CONDOR**
LTÉE

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-5611 • 1 877 287-5611

TARDIF

ÉLECTRONIQUE

Détaillant exclusif **ASKO**
dans la région.
Une gamme suédoise réputée
mondialement pour sa qualité,
sa durabilité et
sa performance!



**Nouveau
modèle!**

**FRIGIDAIRE
GALLERY**
Réfrigérateur

20 p² - Distributeur d'eau
et de glace interne
Seulement **1 739 \$**

Cuisinière

GC RE30C BF
Convection TOTALE
- Convection véritable
- Mode Air Fry
- Cuisson à vapeur
- Cuisson du pain
- Cuisson en déshydratation

Seulement **1 699 \$**

FRIGIDAIRE

**Lave-vaisselle
Stainless**

Cuve en Stainless, Ultra silencieux,
Fabrication de qualité supérieure,
3 tiroirs

Spécial **699 \$**



**100 \$
de rabais**



Seulement
889 \$

FRIGIDAIRE
Réfrigérateur
18 P² Tablette de verre



Seulement
449 \$

FRIGIDAIRE
Lave-vaisselle



Seulement
899 \$

SE APPLIANCE
**Cuisinière
électrique**
Surface lisse
auto-nettoyant



Ensemble laveuse-sécheuse

**Meilleur choix
des
consommateurs!**

Garantie de 5 ans et 7 ans
(selon le modèle)



**DUO
1399 \$**

FRIGIDAIRE
Laveuse **799 \$**

FRIGIDAIRE
Sécheuse **729 \$**

La clef de sol

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-3774

Financement sur place

**FLEXITI
FINANCIAL**